

BERNARD RICHARD

Préface d'Alain Corbin

LES
EMBLÈMES
DE LA
RÉPUBLIQUE



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



Faire voir, ou entendre, la République pour la faire aimer : voilà le rôle, aujourd'hui comme hier, des emblèmes étudiés dans cette vaste fresque, résultat de trente ans de recherches.

Un monument de savoir, à l'école de Maurice Agulhon, qui retrace l'origine, la signification, les métamorphoses des symboles visuels, graphiques et sonores incarnant la République et ses valeurs.

Images de la Liberté comme Marianne et le bonnet phrygien ; panoplie d'emblèmes comme le drapeau tricolore, la Marseillaise, la fête nationale, le coq gaulois, le faisceau de licteur, le monogramme RF... Sans oublier ces « monuments parlants » que sont les mairies, les statues civiques, les noms de rue, le Panthéon, les monuments aux morts de la Grande Guerre...

L'époque révolutionnaire fut la principale « fabrique des images », qui s'imposent définitivement dans les premières décennies de la Troisième République. Multipliant les inscriptions et les emblèmes, la France de Jules Ferry pratique une décoration cumulative, foisonnante et éclectique. Avec l'homme du 18 juin, la Cinquième République apporte son lot de créations ou de métamorphoses : reprise de la croix de Lorraine, rôle nouveau donné à l'image du président de la République...

Une histoire vivante qui plonge au plus profond de notre imaginaire républicain.

Spécialiste des symboles républicains, Bernard Richard est agrégé d'histoire.

« À ma connaissance, il n'y avait pas encore de synthèse aussi ample, documentée, réfléchie... Cette hauteur de vue fait de cet ouvrage l'œuvre d'un véritable historien, d'un érudit sans œillères. À cela s'ajoute le souci d'indiquer la profondeur historique de chacun des éléments de son objet, qu'il s'agisse des emblèmes inscrits sur le bois et la pierre ou qu'il s'agisse des arbres, tous éléments traités de leur origine à aujourd'hui. »

Alain Corbin

Les emblèmes de la République

Bernard Richard

Les emblèmes de la République

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Ouvrage publié sous la direction
de Guy Stavridès

Sommaire

Avertissement	7
Préface	9
Introduction	11
Prologue. Emblèmes et République	15

Première partie Sous le signe de la liberté

Chapitre premier. <i>Le bonnet phrygien</i>	41
Chapitre II. <i>Marianne, représentation féminine de la République en France</i>	77
Chapitre III. <i>L'arbre de la liberté, un emblème civique festif</i>	125
Chapitre IV. <i>Liberté, Égalité, Fraternité, devise de la République française</i>	145

Deuxième partie Emblèmes majeurs et emblèmes secondaires

Chapitre V. <i>Le drapeau tricolore et ses principaux rivaux, le blanc et le rouge</i>	169
Chapitre VI. <i>La Marseillaise, française et universelle</i>	197
Chapitre VII. <i>Le 14 Juillet fête nationale et ses divers concurrents, à droite et à gauche</i>	225
Chapitre VIII. <i>L'image du président de la République, clef de voûte symbolique</i>	277
Chapitre IX. <i>Le coq gaulois, emblème des Français ?</i>	303
Chapitre X. <i>Autres emblèmes secondaires de la République : le monogramme « RF », le faisceau de licteur et la « marque graphique » de l'État en France (1999)</i>	321

Troisième partie
Monuments et espaces républicains

Chapitre XI. <i>La républicanisation de l'espace</i>	331
Chapitre XII. <i>Le Panthéon, lieu de culte républicain</i>	367
Chapitre XIII. <i>Les monuments aux morts de la Grande Guerre : une création républicaine ?</i>	393
Conclusion	419
Repères chronologiques relatifs aux emblèmes	425
Remerciements	427
Cahier hors-texte	

Chapitre II

Marianne, représentation féminine de la République en France

La Marianne, cri patriotique

« Ami, quel est ce front si fier
Orné du bonnet phrygien,
Et ce visage dont l'éclair
Est plein d'audace et d'énergie
C'est une femme au corps brûlant
Au sein gonflé d'indépendance ;
Brave, fidèle, son amant
Se nomme le peuple de France ;
Notre maîtresse à nous Français
Répond au nom de Marianne.

Elle est aimable et sans façon,
Elle est forte, elle est héroïque ;
Marianne est son petit nom
Mais elle signe : la République ! »

(Chanson d'Abel Vouret, juillet 1880)

Marianne est d'abord un nom, un prénom, un surnom que l'on donne, dans le langage familier, à la République en France, ou à la personnification de ce régime figuré en femme ou en buste de femme. Donner un « petit nom » à la République, c'est aller plus loin dans la voie de la personnification de l'effigie. Aller dans cette voie, n'est-ce pas un peu paradoxal, dans la mesure où, précisément, une allégorie est une figuration impersonnelle, en l'occurrence ici la figuration impersonnelle d'un modèle politique idéal, la République.

La République ainsi baptisée Marianne peut être rapprochée des cloches des églises, elles aussi « baptisées », dotées de prénoms et par là anthropomorphisées, transformées en autre chose que de simples objets inanimés. On s'adresse à une cloche ou à Marianne, ou encore, dans la *Marseillaise*, à la « Liberté chérie », comme à une personne.

Représenter une abstraction ou une institution par une forme humaine, ici féminine comme l'entraîne le genre grammatical de la Liberté ou de la République, n'est pas une invention de la première

République, mais de l'Antiquité gréco-romaine. Malgré l'attribution d'un tel prénom familial, la représentation du régime par une allégorie anthropomorphique impersonnelle, intemporelle, trouve en partie ses racines immédiates dans le refus de la personnalisation du pouvoir, dans le refus d'un monarque, individu identifié, qui est né et mourra. La Troisième République, qui assied définitivement ce modèle de représentation, s'exprime expressément construite et définie contre le pouvoir personnel et personnifié de Napoléon III : Marianne incarne la République, mais sans pour autant être une personne réelle, à la différence des monarques antérieurs : une République impersonnelle mais personnifiée et prénommée.

Marianne est une appellation familière, populaire, un peu naïve même, appartenant aussi au registre exalté, fervent ou polémique (c'est alors un sobriquet), selon l'attitude adoptée à l'égard du régime. Seule la France donne ainsi ce genre d'appellation à son régime politique, plus souvent et plus affectueusement personnifiée donc que dans tout autre pays à régime républicain. Un seul pays semble s'approcher un peu de cette situation, sans la rejoindre : l'Argentine, où la République et sa représentation en femme-Liberté sont souvent appelées *Libertad*, qui est d'ailleurs en même temps, en espagnol et surtout en Argentine, un prénom féminin, même s'il n'existe pas de sainte Liberté dans le calendrier liturgique chrétien.

Marianne étant l'association des noms de Marie et de sa mère Anne, c'est un prénom composé doublement chrétien, très populaire et souvent donné en France. Comme l'exprime bien Maurice Agulhon, «c'est la banalité même de ce prénom féminin qui le rendait, surtout dans un environnement culturel catholique, d'autant plus plausible pour un usage archétypique».

Comme figure de la République en France, Marianne est aujourd'hui immédiatement reconnaissable à son bonnet phrygien, avec ou sans cocarde. Ce n'était pas encore le cas vers 1848, quand ce bonnet effarouchait, comme chargé de toute la violence de la Révolution.

Grâce aux travaux de Maurice Agulhon, il est possible aujourd'hui de suivre dans ses tours et détours l'évolution historique de Marianne, des origines à nos jours : une somme en trois ouvrages échelonnés de 1979 à 2001 et sous-titrés chaque fois *L'imagerie et la symbolique républicaines* décrit cette histoire ; cet apport est condensé dans *Marianne, les visages de la République*, pour lequel l'auteur s'est associé cette fois au journaliste, écrivain et collectionneur Pierre Bonte. S'y ajoutent de multiples communications et articles figurant dans des publications savantes, des revues d'histoire ou d'ethnologie, dans des catalogues d'exposition. Les travaux de nombreux collègues et disciples de Maurice Agulhon, suivant les pistes qu'il avait tracées, ont encore élargi le *corpus* de la «mariannologie»...

La naissance de Marianne fin 1792

Nous suivons d'abord le cheminement du terme « Marianne » pour désigner la République, avant d'étudier les diverses images créées pour représenter cette République qui ne disposait pas de représentation figurée dans les traités d'iconologie antérieurs.

La date d'apparition de l'appellation « Marianne » pour désigner la République posa longtemps un problème, désormais résolu. Il faut bien distinguer la première apparition, sous la Première République, et la popularisation de ce qualificatif, sous la Seconde République seulement, voire dans les premières années du Second Empire.

« La Garisou de Marianno » de Guillaume Lavabre, fin 1792-début 1793

Marianne, pour désigner et personnifier la République ou la France en révolution, apparaît dans les paroles d'une chanson et ceci très tôt, dès novembre 1792 sans doute, alors que la France n'est en république que depuis le 22 septembre 1792, jour où un décret décide de dater désormais les actes publics de « l'an un de la République ». Sans éclat, sans proclamation solennelle est ainsi instauré un nouveau régime rompant avec des siècles de monarchie. C'est ce même jour qu'est adopté par la Convention le décret proposé par l'abbé Grégoire fixant le sceau officiel des « Archives de la République ». Celui-ci représente la République française par une femme-Liberté. Ainsi la République française ne sera-t-elle pas un État sans corps ni visage pour le figurer.

C'est vers novembre 1792, ou peu après (entre novembre 1792 et, au plus tard, mars 1793), qu'apparaît dans le Tarn la chanson occitane d'un certain Guillaume Lavabre, *La Garisou de Marianno* (« La Guérison de Marianne ») qui appelle « Marianne » la figure allégorique de la République ou de la France en révolution. La chanson n'est pas tombée dans l'oubli. En 1862, dans un recueil consacré aux *Chants populaires du pays castrais*, Anacharsis Combes, érudit local du canton, en parle et en cite de mémoire quelques vers. En 1877, un érudit toulousain, le docteur Noulet, la cite à nouveau, dans un *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIII^e siècle*, en disant : « Après l'arrestation du roi, le 10 août [1792], on chantait dans tout le Midi une détestable chanson : la Guérison de Marianne – la Garisou de Marianno – que je trouve dans plusieurs recueils de cette époque ». Enfin plus tard Frédéric Mistral, qui avait lu cet *Essai* et le citait, l'évoque à deux reprises, d'abord dans son *Trésor du Félibrige* (dont la publication s'étala de 1878 à 1886) puis dans ses *Mémoires et Récits* (publiés en provençal en 1905) où il cite intégralement le troisième couplet relatif, comme nous le verrons, à « la saignée favorable qui eut lieu le dix août », une expression blessante pour les victimes suisses.

C'est, à la fin des années 1970, Christian Laux, érudit local bientôt aidé par Maurice Agulhon pour le contexte général, qui a retrouvé ces diverses traces datant du XIX^e siècle et donné l'histoire de Guillaume Lavabre et de sa chanson, première occurrence connue de Marianne en République.

En voici le texte complet, conservé d'ailleurs à la Bibliothèque nationale de France (ici dans la traduction française faite en 1976 par le groupe occitan de la Maison des jeunes et de la culture de Puylaurens, le village natal de son auteur) :

La Guérison de Marianne, *chanson patriotique, sur l'air des petits Savoyards* [qu'on appelait aussi depuis 1789 l'air d'*Il était une fillette* ou d'*Une petite fillette*]

« Marianne, trop attaquée d'une grosse maladie,
Était toujours maltraitée et mourait de misère.
Le Médecin, sans la guérir, jour et nuit la faisait souffrir :
Le nouveau Pouvoir exécutif vient de lui faire prendre un vomitif
Pour lui dégager le poumon :
Marianne se trouve mieux (*bis*).

Un grain de liste civile est un remède fatal
Qui dans le corps retient la bile, augmente toujours le mal ;
Et les remèdes de Louis ne sont pas bons : jamais l'on ne la guérit.
Mais une once d'Égalité et deux drachmes de Liberté
Lui ont bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

La saignée favorable qui eut lieu le dix août,
À Marianne si aimable, a fait retrouver le goût :
Le mal maudit s'enfuit vite, quand on peut retrouver l'appétit :
Un peu d'huile de Servan, un peu de sirop de Roland,
Lui ont bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Dillon, Kellermann, Custine ont commencé de chasser
La trop méchante vermine qui a failli l'étouffer ;
Et le dedans des intestins sera bientôt sans les vers si malins ;
Et l'élixir de Dumouriez, frotté à la plante des pieds,
Lui a bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Il faut une prise de Nice, deux pincées d'Émigrants,
Pour dissiper la malice de ce mal qui était si grand ;
Et soigneusement, à l'alambic, passa la soumission de Brunswick :
Le matin, au lever du lit, l'évaporation de Clairfayt
Lui a bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Montesquiou, bon patriote, de Marianne médecin,
 Veut avec de la graisse de marmotte, totalement la guérir :
 Anselme, enfin, chassa le venin, au sang bas il fit prendre un autre train ;
 Alors, son corps épuré, du mauvais levain dégagé,
 Marianne, en pleine guérison, de la santé sera la fleur.
 Marianne, etc. ».

Les paroles décrivent une médecine à la Molière (la saignée bénéfique, métaphore ici du massacre des Suisses, le 10 août 1792) mais surtout témoignent chez leur auteur d'une connaissance précise des événements politiques et militaires d'août-novembre 1792.

Indiquons qu'en provençal, la finale « o » (pratiquement muette, ce qui donne pour « Marianno » la prononciation « Mariann' ») est la marque du féminin. On écrit donc « Marianno » pour Marianne, comme « Mirèio » pour Mireille. Grâce aux personnages cités dans la chanson (les ministres Servan et Roland, à la guerre et à l'intérieur depuis septembre, ainsi que différents généraux de la République) et aux événements évoqués (du 10 août 1792 à début novembre 1792), la date de la composition de l'œuvre peut être fixée dans une fourchette allant de novembre 1792 (la victoire de Jemmapes, du 6 novembre, est évoquée par le nom de son vainqueur Dumouriez : « l'élixir de Dumouriez », et par celui du vaincu, l'Autrichien Clairfayt : « l'évaporation de Clairfayt ») à fin mars 1793 au plus tard (date de la trahison de Dumouriez qui passe alors aux Autrichiens, trahison dont la connaissance aurait amené l'auteur à supprimer tout éloge de ce général). C'est bien évidemment grâce à la prise de Chambéry la savoyarde, en septembre 1792, que le général de Montesquiou peut utiliser de la graisse de marmotte pour guérir totalement Marianne.

Dans cette chanson, la jeune Marianne bénéficie de toute la sympathie d'un auteur qui se félicite de sa guérison.

L'auteur, Guillaume Lavabre, est protestant. C'est un cordonnier-chansonnier devenu instituteur. Né à Puylaurens, dans l'arrondissement de Castres (Tarn) en 1755, il finira plutôt mal, en pauvre vagabond. Sa famille est décrite dans un registre municipal de 1801 comme étant « dans la misère la plus extrême » et un rapport du maire de Puylaurens en 1820 montre que sa situation n'est pas meilleure par la suite : « On serait porté à croire qu'il a l'esprit aliéné et qu'il ne possède pas tout son bon sens. Ajoutez à cela qu'il est très adonné au vin. » Pour survivre, il écrivit après 1814 des poèmes à la gloire de la monarchie restaurée : *Le Lys et l'Olivier*, célébrant la paix retrouvée grâce à Louis XVIII, *Couplets sur l'arrivée de S.A.R. Madame, Duchesse de Berri* (à Toulouse en septembre 1828). On sait que les poètes tentent de vivre de leur plume, qu'ils doivent répondre aux demandes de leur public et que Rouget de L'Isle et d'autres firent de

même, pour les mêmes raisons. Il mourut finalement dans la misère en 1845, hébergé dans un hospice de Toulouse.

Aujourd'hui, le bourg de Puylaurens est évidemment très fier d'être le lieu de naissance de « l'inventeur de Marianne » : fierté nationale et fierté locale cumulées. Avec Maurice Agulhon (dans *Les mots de la République*), on peut même dire que « le nom a d'abord été employé, semble-t-il, dans les milieux populaires de la France du Midi dans un sens de quasi-incarnation, comme si les gens pensaient que c'était une nouvelle personne qui avait succédé au roi ». L'hypothèse est plausible, d'autant qu'en outre c'est le profil féminin d'une tête de Liberté au bonnet phrygien qui figure bientôt sur les pièces de monnaie divisionnaires pour remplacer le portrait du roi.

On retrouve en 1793 la même appellation de *Marianne* dans deux rapports de police pour désigner la France révolutionnaire, la République, ce qui porte à trois, pas plus, les occurrences de ce surnom sous la Révolution. En mai 1793, encore dans le Tarn, à Gaillac (toujours un pays viticole), un citoyen dénonce aux autorités municipales « Puislaurens de Senouillac qui a tenu des propos incendiaires contre l'Assemblée Constituante [en l'occurrence la Convention] et en outre contre tous les corps constitués, disant qu'au printemps Marianne aurait besoin d'un bon bouillon », c'est-à-dire d'un bon remontant, car elle va mal et, par le contexte, on comprend que ce ci-devant, avec cette autre métaphore médicale, se réjouit des difficultés de la République.

La seconde attestation du prénom dans le même sens vient de Narbonne, dans l'Aude, en novembre 1793 (24 brumaire an II) : il s'agit de la dénonciation par les autorités de la conduite de quelques « béguines » qui semblent être parmi les rares à fréquenter encore l'église à Narbonne, en ces temps de déchristianisation. Le texte dit : « Elles sont surtout plaisantes à voir lorsqu'elles se rencontrent et qu'elles se demandent des nouvelles de la Révolution. Elles prennent un ton d'élégie, tournent pieusement les yeux et la bouche – Comment se porte Marianne ? – Ah, elle est mal, elle n'ira pas loin, ou bien – Elle a repris des forces, elle est convalescente » (cité dans *Marianne au combat* de M. Agulhon, sur une référence procurée par Mona Ozouf).

Ainsi n'a-t-on retrouvé à ce jour que trois textes donnant sous la Révolution le surnom de Marianne à la République en France. C'est suffisant pour dater l'apparition de l'appellation, mais également concluant sur la rareté même de son emploi dans cette première période.

Un prénom répandu

Marianne, pourquoi ce nom, ce prénom, plutôt qu'un autre ? Maurice Agulhon fait d'abord remarquer qu'il existe une bourrée auver-

gnate, dans le Cantal, chanson transcrite au XIX^e siècle et dans laquelle Marianne représente la jeune fille aimée, désirée (*la bouelo la Marianno, la bouelo e mai l'aurai*, c'est-à-dire « je la veux la Marianne, je la veux et je l'aurai »). Cette bourrée existait peut-être déjà au XVIII^e, ce qui aurait pu inspirer à Guillaume Lavabre le prénom adopté pour personnifier la France révolutionnaire, la toute nouvelle République. Marianne (de Marie-Anne), comme prénom composé, est très répandu en France au XVIII^e siècle, selon les études menées par une équipe de démographes du CNRS. Il s'agit du second prénom composé le plus usité alors après Marie-Louise, plus « royal ». Il est même le plus utilisé que ce dernier dans le sud du Massif Central et dans le Languedoc. C'est un prénom populaire, souvent choisi par exemple dans la littérature – romans et pièces de théâtre – pour nommer une fille du peuple, à la ville ou à la campagne, de même qu'un garçon sera appelé Jeannot, ou Jacquot, ou encore Jacques Bonhomme si c'est à la campagne. Ainsi en est-il dans *La vie de Marianne* de Marivaux en 1741 et dans d'autres œuvres du XVIII^e siècle. Si bien que lorsqu'il s'agit de nommer la République, un régime qui s'appuie sur le peuple, il n'est pas étonnant qu'on aille choisir un tel prénom populaire, qu'on le fasse en bonne ou en mauvaise part.

Soulignons tout de même que, pour intéressantes que soient ces quelque trois attestations découvertes de *Marianne* pour désigner la République ou la France en révolution, cette appellation n'est alors absolument pas courante. Née sous la Révolution dans le Midi, mais très rarement usitée, elle disparaît pendant plus d'un demi-siècle : rien par exemple dans les chansons de Béranger, rien non plus dans les légendes d'œuvres de dessinateurs d'esprit républicain sous Louis-Philippe, quand la censure de la presse a été allégée par comparaison avec la situation prévalant sous le Premier Empire et la Restauration.

Le poète Pierre Jean de Béranger consacre en 1823 une tendre chanson, pleine de ferveur et de nostalgie, à *La Déesse, sur une personne que l'auteur a vue représenter la Liberté dans une des fêtes de la Révolution* :

« Est-ce bien vous, vous que je vis si belle
 Quand tout un peuple, entourant votre char,
 Vous saluait du nom de l'immortelle ?
 De nos respects, de nos cris d'allégresse,
 De votre gloire et de votre beauté,
 Vous marchiez fière : oui, vous étiez déesse,
 Déesse de la Liberté ».

Une « Déesse », mais pas de « Marianne »...

Sous la monarchie de Juillet, la femme-Liberté est parfois appelée, par le dessinateur Descamps dans *Le Charivari*, « Françoise » ou « Françoise-Liberté ». Il dit même « Françoise-Désirée-Liberté », mais jamais

« Marianne » et pourtant les images légendées de l'allégorie féminine de la Liberté à bonnet phrygien abondent dans les journaux illustrés, dans la caricature qui fleurit alors. Étudiant les numéros de *La Caricature* publiés entre le 4 août 1830 et le 27 août 1835, Annie Duprat, spécialiste de l'image du XIX^e siècle, a dénombré quelque cinq cents planches dans lesquelles figurent de telles « femmes-Liberté ». Cette « femme-Liberté » est bien sûr une image polysémique, qui défie ainsi la censure. Comment la monarchie de Juillet, issue d'une révolution libérale, pourrait-elle interdire les images de la « Liberté » ? Pourtant ce personnage ambigu est tout à la fois « Liberté », « Liberté de la presse », « France en liberté » mais aussi « République », sans que jamais la légende des images vienne apporter une réponse univoque... Ces nombreuses images des années 1830 et 1840, qui n'invoquent jamais le nom de « Marianne », ont certainement contribué à familiariser les lecteurs avec l'image bonne fille de la « Liberté-République ». Mais le surnom de Marianne, très rare sous la Révolution, ne reparaît, pour s'épanouir, qu'à partir de 1848.

La seconde naissance de Marianne, de 1848 au Second Empire

Marianne, société secrète, mot de passe et République idéale

Marianne, comme surnom familial ou crypté donné à la République, à partir de 1848, est attribué d'abord dans sa région d'origine, dans le Midi, surtout entre Toulouse et la Méditerranée. Maurice Agulhon a suivi le détail de cette résurrection de 1848-1851 à la fois dans les écrits du moment et dans les récits ultérieurs de témoins de la réapparition. Renaissance plutôt que naissance, car sinon, comment expliquer qu'il s'agisse à nouveau du même surnom ?

La première occurrence indiquée par l'auteur pour 1848 est due à Frédéric Mistral. Elle est certes incluse dans les *Mémoires et Récits* du poète, très postérieurs (1905) aux événements contés, mais a la saveur de l'authentique. Mistral évoque le souvenir d'une « dame Riquelle » devant laquelle il passait à l'âge de sept à huit ans en allant à l'école : « ... le lendemain du jour où l'on connut dans nos campagnes les journées de février et la proclamation de la République, à Paris, en venant au village pour savoir les nouvelles, la première personne que je vis en arrivant fut la dame Riquelle. Et debout sur son seuil, requinquée, animée, avec une topaze qui scintillait à son doigt, elle me dit : "Les pommes rouges sont donc mûres cette fois ! On dit qu'on va planter des arbres de la liberté ? (...) Ô sainte Marianne, moi qui croyais ne plus te voir ! Frédéric, mon enfant, fais-toi républicain !" »

La seconde apparition retrouvée est incluse dans une chanson politique en occitan intitulée *L'arbre de la Liberté ou Nous avons marié la Marianne*. Cette chanson est née à Castres, encore dans le Tarn. Elle concerne la préparation des premières élections générales, d'avril 1848, et fait de «Marianne» la personnification de la République, ou de la victoire électorale des républicains sur les nobles, les «blancs». En voici la traduction en français :

«Maintenant nous allons voter
Nous ne voterons pas pour les nobles
Nous les ferons labourer
À coup de pelles sur les os.

Nous avons marié la Marianne
Républicains chantons tous.
Elle est belle, elle est grande,
Et tous les Blancs n'arrêtent pas de pleurer ».

Toujours en 1848, on trouve une autre chanson, type de support attendu pour une appellation familière de la République. Elle a encore trait à la plantation d'un arbre de la Liberté, fête civique par excellence des débuts de la Seconde République. Elle exalte «Marianne, gaillarde qui se défend bien» et celle-ci, par le contexte, représente bien la République.

À Marseille cette fois, le chansonnier Victor Gélou raconte, dans ses *Mémoires* certes postérieurs, que le conseil municipal avait dressé en avril 1848 sur une place publique une grande statue de la République que la population, «assez irrévérencieusement» dit-il, appelait «la grosse Marianne».

Et voici, dans une étude de Simone Waquet (*Une dynastie républicaine dans la Nièvre. Les Parent, Clamecy, 1796-1885*), encore une chanson, non datée (entre 1848 et 1851) et nivernaise cette fois car la ferveur républicaine n'est pas que méridionale, *La Charlotte républicaine* :

«Fille d'un montagnard
Pour frapper dans l'arène
Je porte dans sa gaine
Un terrible poignard
Chacun me nomme avec orgueil
La Marianne ».

En 1850 Hercule Birat, poète occitan, publie à Narbonne, dans l'Aude, un long poème intitulé *La Coumplainto de la Marianno*. Il raconte comment des républicains promenaient en ville, comme en procession religieuse, un buste en carton-pâte de «la Marianne», objet d'un respect sacré, mais aussi comment un violent orage a trempé et détruit le

buste, et dispersé la procession. Pour l'auteur, antirépublicain, c'est une pluie providentielle, manifestation évidente de l'action divine. Indubitablement, dès 1848, l'appellation de Marianne pour désigner la République est devenue fréquente. Elle va bientôt être utilisée de façon plus clandestine.

Le droit d'association et de réunion est limité dès juillet-août 1848 et un décret est pris le 11 août 1848 contre les « emblèmes séditionnels », décret proscrivant « tout signe ou symbole propre à propager l'esprit de rébellion ou à troubler la paix publique ». En mars 1849, on interdit à nouveau les « emblèmes séditionnels », cette fois explicitement énumérés : drapeau rouge, bonnet phrygien, buste de la République au bonnet phrygien ; ce sont les archives du ministère de l'Intérieur et de celui de la Justice qui livrent désormais des traces de Marianne.

En effet les républicains avancés, démocrates socialistes regroupés sous l'appellation générique de la *Montagne*, vont multiplier les sociétés secrètes devant l'interdiction des associations politiques ou mutualistes et de clubs considérés comme des organisations menaçant l'ordre politique et social. Les membres de ces sociétés utilisent, pour leurs contacts clandestins, des mots de reconnaissance, des expressions codées. À côté de *la Sociale*, *la Montagne*, *Suffrage universel* et autres dénominations au sens trop évident, on trouve bientôt, au Languedoc et dans la vallée du Rhône, *Marianne* ou *la Marianne*. Ce terme désigne trois choses : un mot de passe crypté, le nom de diverses sociétés secrètes républicaines et enfin la République selon leur idéal, leurs vœux, c'est-à-dire « démocratique et sociale ».

La Marianne comme société secrète apparaît dans le Midi puis, par la vallée du Rhône et Lyon, rayonne un peu partout car ses chefs envoient les consignes dans divers départements. Bien que secrète, la Marianne est un nom bientôt familier à partir de fin 1848, aussi bien pour les républicains avancés que pour des commissaires de police, préfets, procureurs, juges de paix et autres agents chargés de maintenir l'ordre et de pourchasser les « Mariannes ».

On trouve le terme dans l'interrogatoire de justice d'un militant qui est arrêté à Montpellier en octobre 1851 et qui révèle le mot de passe (Iouda Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la Deuxième République, 1848-1851*) : À la question « Connaissez-vous la mère Marianne ? », le partenaire doit répondre : « Oui, elle a du bon vin ».

Ailleurs, c'est un militant arrêté au Havre, militant sur lequel on a trouvé la lettre d'un complice, de Lyon, et qui est interrogé par le juge sur le sens de cette lettre, en août 1851 : Question : « Que signifient ces mots : boire à la santé de la Marianne ? » Réponse : « Depuis que Lyon est en état de siège, il est défendu de boire à la santé de la République ; je crois que dans le Midi [nous soulignons], on a substitué les mots Marie-Anne [*sic*] à celui de la République ».

Ainsi Marianne apparaît-elle ici comme une expression du Midi qui, grâce aux réseaux clandestins de sociétés démocrates socialistes, gagne le Nord. D'autres textes judiciaires cités par I. Tchernoff émanent aussi bien de la cour de Montpellier que de celles de Grenoble, Bourges, Rouen, etc.

On retrouve ailleurs de nombreux témoignages de l'appellation «Marianne» pour des sociétés secrètes des années 1849-1851 par exemple, dans le Cher, la Nièvre, l'Yonne, le Loiret, la Saône-et-Loire, le Maine-et-Loire, le Rhône et l'Hérault.

La Nièvre est agitée à partir de 1835 par les floteurs de bois de Clamecy, sur l'Yonne, pour l'approvisionnement de Paris. Ces mouvements ont été étudiés dans l'ouvrage de Jean-Claude Martinet, *Clamecy et ses floteurs de la monarchie de Juillet à l'insurrection des «Marianne», 1830-1851*.

Il s'agit d'une population misérable qui commence à former des associations solidaires pour maintenir les salaires face aux entrepreneurs, les «faiseurs de flottage»: grève en 1835, émeute en avril 1837 avec prise de l'hôtel de ville au son de la *Marseillaise* et première manifestation de sentiments républicains, nouvelle grève en mars 1841, avec formation d'une «coalition» des floteurs. Dès mars 1848 se forme un «Comité révolutionnaire» qui prend pour devise «la devise inscrite sur les drapeaux de la République: Liberté, Égalité, Fraternité». Ce comité rayonne dans les villages des alentours et, fin 1848 apparaissent des sociétés secrètes prenant le nom de Marianne car affiliées à la société lyonnaise qui a adopté cette appellation et qui a envoyé un délégué. À Clamecy, la Marianne a «ses cadres, ses signes de ralliement, et même parfois ses armes». Mais auparavant, sous la Monarchie de Juillet et jusqu'à 1848, dans la presse comme dans d'autres formes d'écrits, aucune mention n'a été découverte d'une «Marianne», ni comme société secrète, ni comme dénomination de la République. Dans le même département, dans le Haut Morvan étudié par Marcel Vigreux («Les Démocrates Socialistes dans le Haut Morvan sous la seconde république, 1849-1852», étude fondée sur les dossiers judiciaires), c'est également fin 1848-début 1849 qu'apparaissent des sociétés secrètes républicaines portant cette appellation de Marianne.

Dans l'Yonne, département voisin, ce sont les souvenirs d'un ancien militant républicain qui, pour les années 1848 et suivantes, sont publiés à Auxerre en 1881 dans une série d'articles intitulée *La Marianne dans les campagnes*. On y apprend que les jeunes militants républicains de la Puisaye s'intitulaient eux-mêmes les «enfants de Marianne» (on dit encore ailleurs, dans le Midi, les «enfants de la Montagne»): «Marianne» était à la fois le nom de la société secrète et celui que les membres de cette société donnaient à leur République rêvée.

Dans la Nièvre comme dans l'Yonne et ailleurs, cette «Marianne» apparaît, au vu des rapports de police et des dossiers judiciaires, comme une fédération souple et tentaculaire de sociétés secrètes originaires du sud et irradiant dans le nord à partir de Lyon et de Paris, fédération dont l'image d'omniprésence, de force, et les visées destructrices furent en partie tracées par les autorités publiques pour justifier et «absoudre» le coup d'État préparé puis exécuté.

Ainsi, de 1848 à 1851, avant le coup d'État du 2 Décembre, le terme de «Marianne», dans ses diverses acceptions, circule-t-il dans les milieux républicains avancés et chez les hommes chargés du maintien de l'ordre. L'appellation, sans être encore connue du grand public, est alors beaucoup plus répandue qu'elle ne l'avait été sous la Révolution ou, *a fortiori*, de 1799 à 1848.

La Marianne des ardoisiers de Trélazé

C'est en 1854-1855 seulement que «Marianne» va accéder à la notoriété, à cause d'une insurrection républicaine, tardive donc folle, lancée près d'Angers par les ardoisiers de Trélazé organisés en une société secrète appelée précisément «Marianne». Le procès de ces ardoisiers de Trélazé, ces «fous de la République» arrêtés en mars 1854 puis jugés à partir de 1855, fait les grands titres de la presse parisienne. Désormais chacun sait que Marianne a été à la fois le nom d'une société secrète républicaine et une appellation utilisée pour désigner, à mots couverts, la République. L'expression est largement reprise, tant affectueusement par les républicains qu'avec ironie par d'autres.

En 1856, voici deux longs poèmes utilisant eux aussi ce nom de Marianne désormais bien connu : *La Marianne ou la Jacquerie de toutes les époques*, par un auteur anonyme qui indique dans la préface avoir découvert le nom de Marianne par le procès des ardoisiers, et *Lettre à Marianne* de Félix Pyat, ancien représentant du peuple exilé à Londres, très actif dans les milieux d'opposition à l'Empire avant de participer à la Commune en 1871. Ce poème est symboliquement daté du 24 février, anniversaire de la Révolution de 1848 ; c'est un pamphlet qui parodie ostensiblement le *Je vous salue Marie*, à une époque où l'Église de France encense l'Empire après avoir accepté de saluer le coup d'État du 2 décembre 1851 par un *Te-Deum* dans pratiquement tous les diocèses :

«Salut Marianne pleine de force,
Le peuple est avec toi
Le fruit de tes entrailles, la République, est béni
Sainte Marianne mère du droit, aie pitié de nous !
Délivre-nous...
Vierge de la Liberté, délivre-nous des rois et des papes !

Vierge de l'Égalité, délivre-nous des aristocrates !
 Vierge de la Fraternité, délivre-nous des soldats !
 Vierge de la Justice, délivre-nous des juges !
 Vive la République démocratique et sociale universelle !
 Ainsi soit-il ! »

Désormais Marianne est bien entrée dans le vocabulaire politique courant, comme appellation familière de la République ou de la République française.

Pour désigner le régime républicain, on la trouvera fréquemment employée dans les journaux sous la Troisième République, dans une presse au ton vif et familier. La voici, le 10 mai 1882, dans un article de *La Bourgogne*, journal catholico-monarchiste de l'Yonne tonnante contre le projet de loi Alfred Naquet sur le rétablissement du divorce : « La République continue son œuvre : c'est le gouvernement de la bête. L'enfant est pris au berceau (...) pour que, plus tard, il devienne un digne valet de l'illustre Marianne. Et plus tard, quand le vieillard inquiet voudrait regarder le ciel quand ses forces sont usées et que le dernier soupir s'envole, Marianne est encore là avec sa pioche et la boue qu'elle traîne constamment avec elle ». C'est encore Marianne que campe le très radical Georges Clemenceau en 1897, dans un projet d'article de presse intitulé « République ou monarchie ». Il y critique, avec l'ironie de la dérision, le gouvernement Méline et ses soutiens, « ces fameux ralliés qui se chargent de préparer pour le roi le lit de la République (...) et les curés qui promettent d'être bien sages, si on leur donne seulement Marianne à garder ». C'est une charge polémique contre le « ralliement » présenté comme le cheval de Troie des antirépublicains. Le mot n'est d'ailleurs pas employé dans la grande littérature, comme celle de Victor Hugo (qui pourtant dit avoir « mis le bonnet rouge au vieux dictionnaire ») ou de Balzac, ni dans les discours politiques de style soutenu, pour n'apparaître que dans le parler populaire, dans des discours familiers ou une presse au ton polémique, ou encore dans les vers de mirliton de petits poètes et de chansonniers : *Marianne* dans le registre familier, *République* dans le registre soutenu comme l'illustrent deux extraits de poèmes engagés d'anciens communards, Eugène Pottier, l'auteur de l'*Internationale*, et Louise Michel, la « Vierge rouge » :

« Bref, tout ça prouve aux combattants
 Qu'*Marianne* a la peau brune,
 Du chien dans l'ventre et qu'il est temps
 D'crier : vive la Commune !
 Et ça prouve à tous les Judas
 Qu'si ça marche de la sorte,
 Ils sentiront dans un peu,

Nom de Dieu,
Qu'la Commune n'est pas morte ».

(*La Commune n'est pas morte*,
E. Pottier, mai 1886)

« O mes amours ! O *République*
Pour toi comme on donnait son sang !
Avec l'hymne patriotique
Comme on tombait joyeusement ».

(*La Révolution vaincue*,
Louise Michel, prison de Versailles, 1871).

Figures de la République sous la Révolution

La République, comme régime politique, apparaît en septembre 1792 sans être proclamée solennellement. La Convention, réunie le 21 septembre, décrète l'abolition de la royauté mais elle ne proclame pas explicitement la République.

Plutôt que la République, c'est la Liberté qui est alors représentée, en tableaux, gravures, vignettes officielles, images diverses, statues éphémères ou, plus rarement, permanentes, effigies vivantes, etc. En effet nulle effigie de la République, de la *Res Publica* romaine, ne figure dans les ouvrages classiques d'iconographie, ce pourquoi il faut bien utiliser l'allégorie de la Liberté, d'une Liberté-République, la France antérieure ayant toujours, en allégorie féminine, été représentée coiffée d'une couronne royale.

En outre, dans la mesure où se sont multipliées les représentations allégoriques de la Liberté avec son bonnet, de l'Égalité dotée d'un niveau ou d'un triangle équilatéral, voire de la Fraternité, souvent entourée d'enfants, il n'y avait guère de place pour figurer en allégorie la République elle-même. Elle est cependant représentée en tant que telle sur quelques images ou peintures, mais est le plus souvent confondue avec la Liberté et ne s'incarne donc pas, à ses débuts, dans une image spécifique. Plutôt que de représenter une République, on a commencé par multiplier les signes, les symboles qui l'accompagnaient : les allégories de valeurs comme la Liberté, l'Égalité ou la Justice, le bonnet phrygien, le coq de la vigilance, le peuple en Hercule ou en lion, le faisceau « républicain » rappelant la République romaine, la cocarde, le drapeau tricolore et toutes les devises qui fleurissent pour caractériser la République. Il s'agit donc soit d'une Liberté, soit d'une accumulation de symboles, dans une ornementation cumulative et éclectique qu'ensuite le Premier Empire, la Restauration et plus tard le Second Empire s'emploient à effacer de la panoplie symbolique des Français pour, précisément, effacer le souvenir de la République.

Sous la Révolution, des peintres se sont essayés à créer une image de la République. Ainsi dans *La Vérité amène la République et l'Abondance*, par Nicolas de Courteille, 1793, tableau conservé au Musée de la Révolution française de Vizille, une République-Liberté tient-elle un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien, rouge. Parfois la République n'a d'autre attribut qu'une robe blanche et le char sur lequel elle avance. Dans ce cas, femme sans coiffe, elle est bien souvent entourée des allégories de la Liberté et de l'Égalité, auxquelles s'ajoute parfois la Fraternité, en mère entourée d'enfants. On la trouve dans l'esquisse proposée pour le concours dit de l'an II par Jean-Marie Vien sous le titre du *Triomphe de la République*, appellation que l'on retrouvera un siècle plus tard pour la statue de Dalou, place de la Nation à Paris. D'autres tableaux des mêmes années 1793-1799 représentent une République-Liberté, comme *La République offrant la paix et la justice au peuple français*, de Jean-Joseph Taillasson, esquisse primée en 1798 (Musée de Vizille) ou comme *Le Triomphe de la Liberté*, du peintre provençal Jacques Réattu, thème présenté lui aussi pour le concours de l'an II. La République figurée en Liberté reste également la plus fréquente sur d'autres supports, par exemple sur des pièces de monnaie du graveur Augustin Dupré, le même qui avait gravé un Hercule Peuple français, ou un Génie ailé de la France, en un temps où on hésitait pour l'effigie devant remplacer le profil du roi : un Peuple français, une Liberté, une République mais comment ? Généralement en Liberté-République. Celle-ci est debout, stable ou en marche (sous la Convention), ou bientôt assise et assurée (avec le Directoire). Un sein dénudé ou pas, les cheveux au vent ou coiffés, elle est accompagnée des attributs attendus tels que le bonnet phrygien, le faisceau ou la pique.

On retrouve en Italie, dans les années 1796-1799, la même profusion de gravures, vignettes et en-têtes illustrés où figure en Liberté telle ou telle République-sœur.

En effigies vivantes, les figures de la déesse de la Liberté, ou de la Raison, sont présentes dans maintes fêtes civiques et on les retrouve sur les gravures représentant ces fêtes.

Dans les années 1793-1794, en l'an II, les statues de plâtre de la République-Liberté, œuvres de série, entrent dans les salles des clubs et sociétés populaires, dans les lieux de réunion des municipalités, etc. Un tel buste de la Liberté est installé dans la Maison commune de Saint-Julien-du-Sault (Yonne) en pluviôse an II (20 janvier-18 février 1794). Cet événement est rapporté dans *Vérien-la-Boussole, sa vie et son temps ou un siècle de l'histoire de Saint-Julien-du-Sault* (1875), de Jean-Emmanuel Crédé, érudit local. La Liberté, en plâtre, est accompagnée des bustes de deux « martyrs de la Révolution » objets d'un culte civique, Le Peletier de Saint-Fargeau et Marat. Voilà une préfiguration de l'entrée du buste de la République dans les mairies de la Troisième République. Cette installation

solennelle dans un lieu officiel, temple de la Raison ou Maison commune, se fait dans de nombreuses communes de France au cours de l'hiver 1893-1894, avec un cortège qui évoque l'entrée de reliques dans une église lors de la cérémonie de consécration d'un autel. On acquiert aisément ces bustes au chef-lieu du département, où ils sont donc fabriqués en série.

Figurée en allégorie féminine, la République n'apparaît vraiment que sous la Convention thermidorienne, voire sous le Directoire, quand plusieurs des signes l'accompagnant sont dépréciés ou rappellent trop la Terreur. C'est alors aussi que, raidie, elle peut tout aussi bien abandonner le bonnet « phrygien », qu'elle avait emprunté à la Liberté, pour se coiffer d'un casque grec, à la Minerve. Cette évolution est bien décrite par Annie Jourdan dans un article de 1995 (revue *XVIII^e siècle*, n° 27). Cependant après la disparition effective du régime républicain, l'allégorie de la République restera toujours coiffée du bonnet phrygien et pas du casque antique dans la mémoire fervente de ses partisans. Disons que toute Liberté à bonnet phrygien, comme celle du tableau de Delacroix de 1831, est spontanément interprétée comme une République.

Représentations de la République au XIX^e siècle, symboles officiels ou bannis

Sous la Seconde République

La représentation de la République pose quelque problème aux républicains qui cherchent surtout à rassurer. Nous avons abordé cette question en traitant du bonnet phrygien.

La représentation de la Seconde République sur le sceau de l'État n'est pas coiffée du bonnet, remplacé par une couronne solaire ou végétale sur les images officielles (Marie-Claude Chaudonneret, *La Figure de la République. Le concours de 1848*). Certes des communes peuvent prendre un autre parti et adopter le bonnet. Ainsi à Joigny (Yonne) est installée vers mars ou avril 1848 la jolie *Marianne de Grenet*, du nom du maire républicain, « démoc-soc ». C'est un buste coiffé du bonnet phrygien. Enlevé en 1851, réinstallé en 1879, il ne fut donc pas détruit, au contraire de beaucoup de ces bustes de la Seconde République enlevés dès le coup d'État ou même avant.

Il existe peu de créations officielles originales sous la courte Seconde République, au moment où resurgit le nom de Marianne pour désigner, secrètement, la République idéale, démocratique et sociale dont précisément ne veut plus le gouvernement issu des élections d'avril 1848. Bien entendu, toute représentation de la République sera effacée après le coup d'État de décembre 51, que sa coiffe soit végétale, solaire ou qu'elle soit un

bonnet phrygien. Il en est de même de tous les signes complémentaires qui connotaient la République comme régime démocratique. L'effacement intervient d'ailleurs à partir de juin 1848, quand tous ces attributs sont peu à peu définis comme «emblèmes séditieux», quand donc la République est dépossédée de ses signes, recueillis par les démocrates-socialistes, les «rouges» qui sont amenés par la répression à créer des sociétés secrètes, vite appelées par eux «la Montagne» puis «la Marianne». Cependant dès 1866, si l'on en croit ce que raconte Émile Olivier dans ses *Mémoires*, Adolphe Thiers prédisait le changement. En désignant une statue ornant la salle d'entrée du Corps législatif, il lui aurait dit : «Voyez cette statue, j'en ai vu une autre, une troisième lui succédera. Ce sera une femme au profil grec, avec le mot de République au-dessous».

À Paris sous la Commune

De mars à mai 1871 Paris, révolté contre l'Assemblée nationale conservatrice qui siège désormais à Versailles et rêve d'une restauration monarchique, se couvre de drapeaux rouges, de bonnets rouges, d'effigies de la femme-République vêtue et coiffée de rouge, femme à la démarche vive, tout en mouvement, les cheveux au vent et souvent la poitrine totalement ou partiellement dénudée, dans une posture héroïque et véhémentement de combattante. On l'appelle alors souvent non pas *la Marianne* mais *la Marianne rouge*, *la Sociale* ou *la Commune*, pour la distinguer de la «blanche» République des *Versaillais*. La Commune réactive, rajeunit puissamment toute la charge révolutionnaire du rouge, sur le drapeau, le bonnet et les habits tant de Marianne que de l'Ouvrier. Elle associe fortement la couleur aux emblèmes comme le montre Bertrand Tillier (*La Commune de Paris : Révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine, 1871-1914*).

Le monde ouvrier, après 1871, reste longtemps fidèle aux images exaltées par la Commune mais accepte les représentations plus modérées. Seuls les anarchistes dénigrent à l'occasion le personnage de Marianne, tandis que les divers courants socialistes respectent l'emblème, tout en l'appelant volontiers *la Marianne rouge*, *l'Émancipatrice*, celle qui crie «Vive la sociale!» (*Le monde ouvrier s'affiche* de Frédéric Cépède et autres, 2008).

Aux débuts incertains de la Troisième République

Comment représenter la République, régime encore incertain, considéré en 1871 par la majorité conservatrice et monarchiste de l'Assemblée nationale comme un régime en sursis, une sorte de régence provisoire d'où devrait sortir une restauration de la monarchie ? Il s'agit d'être très

prudent, face aux pratiques antérieures de l'Empire, puis de celles, contraires, de la Commune, surtout quand on est républicain modéré et que l'on souhaite conquérir progressivement l'électorat rural en le rassurant. En effet la République est encore généralement récusée par les masses rurales, majoritaires dans le pays. Par ailleurs les monarchistes se moquent volontiers de la figure de la République, comme l'illustre une caricature fameuse publiée en 1872 dans *Le Grelot*, journal satirique monarchiste : la « République honnête » à couronne végétale et lorgnons à la Thiers y est tout autant ridiculisée que la « République rouge » à bonnet phrygien protubérant, gros pistolet à la ceinture et air farouche de « pétroleuse », de « Vierge rouge ».

La menue monnaie de la République

Les choix effectués en 1848-1849 ont été repris dès septembre 1870 pour la monnaie et le timbre postal. Les symboles, sages, de la Seconde République sont rétablis, comme si l'Empire n'avait été qu'une parenthèse *nulle et non avenue*, un régime de fait à gommer de l'Histoire de France.

Il s'agissait pour l'essentiel d'une République à couronne végétale. Cependant on frappe aussi, pour les monnaies divisionnaires d'un à dix centimes des monnaies de bronze le profil de la République-Liberté à bonnet phrygien du graveur Augustin Dupré (1748-1833), annonce discrète des « chaînes du passé » républicain.

Quand l'Assemblée nationale – conservatrice – lance en août 1875 un concours pour le timbre destiné à remplacer le timbre « à la Cérés » de Jacques-Jean Barre, timbre qui avait donc été repris peu après le 4 septembre 1870, elle précise que les figures ne devront pas avoir de « caractère politique » : le résultat est le timbre dit « Sage », du nom – prédestiné – du graveur Joseph Sage. Il représente les allégories du Commerce et de la Paix se donnant la main sur un globe terrestre, timbre anodin qui sera conservé par les républicains jusqu'à la fin du siècle, presque jusqu'au timbre à la « Semeuse ». Ceci montre en l'occurrence des gouvernants bien peu propagandistes, bien peu proclamateurs de leurs valeurs et symboles et très prudents dans les effigies officielles, même si l'image philatélique n'est pas le seul vecteur utilisé pour diffuser la figure et les valeurs d'un régime.

Un culte, souvent contesté, de la République : vénération ou adoration ?

Il existe un certain contraste entre Paris, qui a vécu une guerre civile, et la province, surtout la France du Midi, celle dont les républicains, méridionaux, aiment démontrer leurs sentiments par des objets concrets ou des gestes ostentatoires. Par exemple, ils extériorisent bruyamment leur amour pour *Marianne*, la *Déesse*, la *Bonne*, la *Belle*, la *Sainte*. Ces répu-

blicains démonstratifs, qui n'ont pas été témoins directs de la guerre civile franco-parisienne, utilisent sans hésiter le bonnet phrygien, rouge, comme signe de ralliement républicain, bonnet qu'ils considèrent comme la coiffure évidente, indispensable, de la femme-République-Liberté.

Aussi est-ce très tôt que s'engage en province une lutte autour des symboles de la République qui oppose les autorités nommées par le gouvernement aux républicains locaux. Les initiatives proclamatrices, propagandistes, se multiplient en province, et d'abord dans ce Midi que l'on commence à appeler le Midi rouge, de la Provence au Roussillon en passant par le Languedoc où est née Marianne fin 1792, et en remontant la vallée du Rhône vers Lyon.

Il y a plusieurs types d'utilisation de la femme au bonnet phrygien. Tout d'abord des effigies vivantes, des jeunes femmes habillées en blanc et coiffées d'un bonnet rouge sont placées en tête d'un cortège qui se forme pour une fête locale, pour un mariage civil, pour les résultats d'une élection. Il suffit d'ôter le bonnet pour que le cortège paraisse anodin quand surviennent les gendarmes. Un autre type de démonstration est formé par un cortège, une « procession » arborant une effigie de la République en plâtre, en bois ou en terre cuite. C'est ce que Maurice Agulhon appelle une « Marianne mobile » et d'ailleurs le nom de *Marianne* est donné spécifiquement à ces bustes dans un ouvrage de 1873 intitulé *Voyage aux pays rouges par un conservateur*. Ce voyageur au regard d'ethnologue, François Beslay, observe avec un certain étonnement les coutumes exotiques de ces méridionaux dont il donne plusieurs descriptions en ajoutant la définition locale de « Marianne » : « On appelle Marianne dans ce pays de petites statuettes de la République coiffées d'un bonnet phrygien peint en rouge ». Nous sommes au pays des santons. Il indique que les marchands de poterie ou les épiciers vendent ces Mariannes, qu'ils placent soit en devanture, soit dans leur arrière-boutique, et que les préfets font la guerre à ces statuettes. Et de répéter clairement plus loin : « Quand on ne trouve pas une Marianne vivante qui se laisse promener et acclamer, on promène une petite statue de la République avec le bonnet phrygien peint en rouge ».

On voit bien comment ces Mariannes de quarante à soixante centimètres de hauteur peuvent être remisées chez des particuliers, dans l'arrière-salle de cafés ou de cercles pour être ressorties et exhibées soudainement en public à l'occasion d'une fête, d'un mariage civil, d'un défilé, un 14 juillet, un 24 février ou un 4 septembre par exemple, avant d'être vite escamotées à l'approche de la maréchaussée.

Ce qui étonne les Parisiens, souvent critiques et narquois, c'est qu'on promène ces Mariannes ainsi avec un cérémonial presque religieux, en faisant preuve d'une vraie ferveur à leur égard : on se découvre devant elles, on incline les drapeaux, on les décore de rubans tricolores, on les

entoure d'un halo de sacralité, on dresse pour elles des reposoirs fleuris ; elles font l'objet d'une véritable dévotion, comme des Madones de procession. Un journaliste parisien écrit que « le peuple fête la République en catholique » et Jules Ferry évoque « un peuple qui fait des reposoirs » : processions, ostensions, adoration, expressivité démonstrative dans la dévotion à... Marianne.

Le troisième type d'utilisation, dérivé du précédent, et toujours d'initiative locale, c'est l'entrée de la Marianne dans la mairie, là où le conseil municipal est républicain : Marianne vient tout naturellement remplacer le buste en plâtre ou le portrait lithographique ou photographique de l'empereur déchu. Il faut alors souvent affronter les refus de préfets qui ont été choisis par Thiers puis par Mac-Mahon et ses présidents du conseil. Ces préfets ont reçu l'ordre de pourchasser les Mariannes à bonnet phrygien des mairies tout comme celles des « processions » en espace public.

Par exemple en 1872, à Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, le sous-préfet fait saisir et enterrer la Marianne. Quand, après 1879, le maire vient la réclamer, il est trop tard, elle a été trop abîmée par son séjour sous terre. Le maire en demande alors une nouvelle à l'État, sans qu'on ait le résultat de sa démarche. Ailleurs, dans le Gard, en pays protestant et très tôt républicain, le préfet exige en 1874 que la Marianne soit remplacée par un buste de Mac-Mahon : des bustes du président de la République existent mais, dans le Midi républicain, il est bien difficile de s'en procurer et surtout le conseil municipal n'a aucune envie de remplacer le buste de Napoléon III, très présent sous le Second Empire dans les bâtiments officiels, par celui d'un maréchal qui a longtemps servi l'empereur, jusqu'à Sedan, qui a commandé l'armée des versaillais contre Paris et qui prépare, semble-t-il, le rétablissement d'un roi.

Des bustes de la République sont progressivement, et parfois subrepticement, installés. À Saint-Jean-du-Gard, en territoire de tradition huguenote, la mairie est décorée, à une date incertaine mais après 1871 (car elle ne figure pas sur l'inventaire municipal de 1871), par une belle mosaïque encadrée représentant un buste de la République, Liberté énergique et sereine à la fois, au fier regard avec son bonnet phrygien rouge et un sein dénudé, assez maternel ; elle semble dire : « Français, encore un effort si vous voulez être républicains » ! Elle est accompagnée de la branche de laurier de la victoire, victoire de la République, avec l'inscription « L^{TE} », pour Liberté, et la date, « 1870 », pour le 4 septembre 1870 (mosaïque reproduite dans Christophe Charle et autres, *La France démocratique*, 1998 et information du Musée des Vallées Cévenoles). Ces Mariannes mobiles ou de mairie sont le produit d'initiatives locales, assez risquées dans ces premières années de la Troisième République ;

certaines sont installées en mairie par les élus locaux. Les préfets luttent donc contre ce phénomène, au moins jusqu'en 1875 sinon jusqu'en 1879.

Plusieurs facteurs ont pu jouer chez les autorités gouvernementales, outre l'orientation politique : d'abord le contrecoup du traumatisme causé par la Commune de 1871 ; ensuite une méfiance de Parisiens à l'égard des usages quasi religieux que l'on fait dans le Midi de ces Mariannes vénérées comme des Madones. Cette aura religieuse inquiète et dérange les élites instruites, qu'elles soient conservatrices ou républicaines. À côté des réticences des républicains rationalistes, réticents face à la « mariannolâtrie » tout comme hostiles à la « mariolâtrie », existent celles de républicains protestants héritiers de la tradition iconoclaste des huguenots du XVI^e siècle, comme celles de « Juifs fous de la République », les uns et les autres hostiles à ce qu'ils considèrent comme une nouvelle idolâtrie.

Pendant l'année 1875, des bustes de la République sont mis en place dans les mairies de plusieurs villes comme Besançon, Épernay, Dijon, Narbonne, Nevers, Paris, Toulon ou Valence, et beaucoup de communes plus modestes font la même démarche mais il s'agit là généralement de bustes à simple couronne végétale.

À Épernay le maire, républicain, justifie sa demande auprès de ses conseillers municipaux par le souhait de se conformer aux usages : « Le 25 février [1875], un vote de l'Assemblée nationale a déclaré définitif le gouvernement de la République et jeté les bases d'une Constitution républicaine qu'elle va bientôt compléter [l'amendement Wallon est intégré à la loi constitutionnelle du 25 février 1875]. Il a été jusqu'ici d'usage de placer, dans la salle de vos délibérations, soit le buste du souverain, soit une image emblématique du gouvernement de la France. Conformément à cet usage, je viens vous demander de voter les fonds nécessaires à l'acquisition d'un buste de la République ». Et l'achat, approuvé, est inscrit au budget municipal.

On trouve un cas analogue avec le vote par le conseil général de l'Yonne, le 8 avril 1875, de l'installation, dans sa salle des séances, d'un buste de la République, offert par les quatorze conseillers généraux ayant présenté ce vœu accepté après discussion et vote favorable. Une fois le buste installé, le président du conseil général, le futur ministre Charles Lepère, déclare : « C'est la République purement et simplement. C'est la République légale [donc, par le contexte, sans bonnet phrygien] ».

Dans le même département, pourtant vite acquis au nouveau régime, on trouve bien sûr des cas de refus du buste de la République. Par exemple en 1875 à Avrolles, près de Saint-Florentin (Yonne), le maire nommé par le préfet sous l'ordre moral, le comte Léon de la Bourdonnaye, est un des chefs du mouvement catholico-royaliste de l'Yonne, organisateur de pèlerinages d'expiation. Il s'oppose résolument à l'acqui-

sition d'un buste de Marianne par son conseil municipal élu (et républicain), au prétexte qu'il s'agit là d'une acquisition « politique et donc hors de la compétence du conseil municipal ». Dans un autre canton, à Champvallon, le même refus se manifeste encore en 1884 et le ministère de l'Intérieur ne sanctionne pas. Ainsi pour ce type de maires, Marianne sent le fagot, avec ou sans bonnet.

Maurice Agulhon a souligné que dans la mesure où la République n'existe que comme institution ou comme modèle politique idéal, et non pas comme personne physique réelle, elle manque, à la différence des empereurs ou des rois, d'un « référent réel clairement identifiable » pour la représenter. On doit donc user du procédé classique utilisé depuis des siècles pour figurer une valeur ou une réalité (ici un régime politique) : en créer l'allégorie, en s'appuyant en l'occurrence sur les précédents de la Révolution française, voire de l'Antiquité.

La République, valeur et institution, prend corps dans une représentation féminine, ce dont n'avait pas besoin une monarchie, figurée naturellement par le portrait ou les armoiries du souverain régnant. L'effigie du souverain ne réapparaît pour représenter l'État que lorsque la France abandonne la République pour un prince, un roi ou un empereur, voire encore pour un maréchal non républicain.

Bustes et statues de la « République au pouvoir », 1879-1914

Les bustes de mairies

La mairie est, avec l'école, un lieu hautement symbolique de l'implantation locale de la République. C'est assurément le bâtiment républicain le plus répandu, puisque bientôt chacune de 36 000 communes en dispose. Beaucoup de villes existent déjà en 1870, mais la loi municipale d'avril 1884 fait obligation à chaque commune d'avoir son propre bâtiment spécifiquement affecté au travail du maire et des conseillers municipaux. Cette loi lance un grand essor de construction des mairies rurales, bâtiments nouveaux avec souvent, sur leurs ailes droite et gauche, l'école des filles et celle des garçons. Plus le conseil municipal est républicain, plus la mairie est de belle taille, plus aussi elle aura une décoration soignée. Cette décoration commence par une inscription en façade : les initiales *RF* ou *République Française* en toutes lettres, la devise républicaine *Liberté, Égalité, Fraternité* ou parfois l'orgueilleuse inscription *Hôtel de ville* sur la façade de la mairie d'un simple village, mairie elle-même parfois surdimensionnée. Mais elle se marque aussi par l'installation du buste de la République en façade ou, plus souvent, dans la salle du conseil.

L'entrée du buste dans la mairie, dont nous avons vu qu'il commençait à être effectué dès septembre 1870 ou février 1875, est une façon de proclamer l'attachement au nouveau régime, bien établi institutionnellement à partir de 1879. Le buste de la République exprime la ferveur républicaine, l'engagement politique du conseil municipal et donc de la majorité de la population de la commune.

Ce mouvement municipal spontané, venu de la base, commence à un moment où le gouvernement et ses représentants restaient hostiles ou réservés face à de telles proclamations militantes. Le «Midi rouge», radical, affiche volontiers le triomphe électoral de la République dans les communes. À partir de 1879, ce mouvement n'est plus entravé par le gouvernement, sans être pour autant franchement encouragé par lui, ni financé, ni *a fortiori* imposé par une quelconque loi ou circulaire ministérielle. Chaque mairie est libre désormais d'en avoir ou pas, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

De ce point de vue, il faut bien distinguer l'attitude des républicains radicaux, propagandistes actifs, volontaristes, soucieux d'une réalisation immédiate et intégrale de l'idéal républicain, de celle des républicains de gouvernement, les «opportunistes» dit-on en mauvaise part, qui veulent rallier progressivement l'électorat à la République, sans brusquer ni effrayer, et qui réussissent ainsi à inscrire pour la première fois la République dans la durée. D'un côté le premier Clemenceau, radical flamboyant, de l'autre le «nouveau» Gambetta façon 1874-1877, se rapprochant de Thiers pour enraciner la République.

Le résultat, souligné par Maurice Agulhon, est bien évidemment une installation plus précoce et abondante des bustes en terres radicales, en particulier en région parisienne et dans le vaste Midi rouge, de Lyon à Nice, à Perpignan et Toulouse, où l'habitat est groupé en gros villages presque urbains et une installation plus lente dans le reste des régions électoralement républicaines, plus lente en partie parce que l'habitat est ici plus dispersé (Cher, Nièvre, Yonne, Limousin, etc.) Autre contraste, le type de Marianne adopté : à bonnet phrygien en terre radicale, «rouge», mais à couronne végétale ou solaire en terre plus modérée. Avec le bonnet phrygien, on a généralement une «Marianne combattante» (comme on parlera plus tard de la «France Combattante» à Londres), énergique, véhémence, les cheveux au vent, en bataille, et souvent un sein dénudé ou bien marqué, signe libertaire et d'héroïsme à l'antique. Ailleurs, c'est la «Marianne sage», plus sereine, en posture placide et assurée, les cheveux bien coiffés (pas une «femme en cheveux») ceints d'une couronne végétale ou d'un diadème étoilé, la poitrine rarement libérée et plutôt couverte d'une cuirasse à l'antique ou d'un corsage de paysanne soigneusement lacé, donc une effigie dépouillée de tout attribut révolutionnaire. C'est

la Marianne « au pouvoir » et non pas « au combat », pour reprendre les termes consacrés de Maurice Agulhon.

Dans le mouvement d'installation des bustes en mairies, on constate quelques phases d'accélération : d'abord 1879-1880, quand les entraves gouvernementales disparaissent ; ensuite les deux grands centenaires : 1889 et 1892 ; enfin le début du *xx*^e siècle, quand les gouvernements radicaux succèdent aux héritiers des opportunistes, à la faveur du succès des dreyfusards. Souvent, c'est le succès électoral d'une nouvelle majorité, républicaine, qui suscite l'installation du buste, ailleurs c'est l'achèvement de la construction de la mairie, achèvement symbolisé par l'installation d'un décor républicain.

En 1914, grâce à ces vagues successives, le buste de Marianne est en place dans pratiquement toutes les mairies. Il est devenu banal, en raison de la multiplication des ralliements à la République au fil des ans, quand la République est en même temps devenue la Nation.

Ce buste, qui était encore rare en 1871-1875, signe partisan de républicains militants et fervents, est devenu coutumier, banal ; sa présence est considérée comme l'application d'une « tradition républicaine », aucun texte législatif ni administratif ne l'ayant rendue obligatoire ; à partir du début du *xx*^e siècle, c'est l'absence du buste qui étonne, pose problème et apparaît comme une marque de rejet ou de défiance à l'égard du régime. En outre cette Marianne, quand on l'installe à partir de 1889, est bien plus souvent coiffée du bonnet phrygien, emblème considéré comme signe conventionnel, normal, attendu, et non plus comme signe militant, subversif ou pour le moins inquiétant. La conquête des mairies par Marianne a été lente car ni soutenue ni dictée par des mesures officielles, même si certains élus et préfets activistes l'encouragèrent à partir des années 1880 ou 1890, apportant un fort soutien aux demandes des maires républicains. Il n'existe pas de modèle officiel de Marianne, de modèle unique et imposé, en dehors bien sûr de types monétaires et postaux, qui d'ailleurs sont fréquemment modifiés.

Très peu de bustes sont offerts par l'État, par l'administration des Beaux-Arts : selon Maurice Agulhon, quelques dizaines seulement pour des écoles entre 1879 et 1914 et moins de cinq cents pour plus de 36 000 mairies. Les conseils municipaux sont pourtant très demandeurs, auprès des préfets et de l'administration des Beaux-Arts, surtout après des élections municipales ayant entraîné le remplacement d'une majorité monarchiste par une majorité républicaine, ou lorsqu'une belle mairie, bien républicaine, a été construite mais que tout l'argent a été englouti dans la construction et qu'il en reste peu pour la décoration.

Cependant, à condition de payer, les communes peuvent en acquérir facilement, pour une somme modique, soit en commandant une œuvre

originale ou multiple auprès d'un sculpteur de la région, soit plutôt en s'adressant à l'une des nombreuses entreprises industrielles ou commerciales qui, en contrat avec un sculpteur de réputation nationale, en produisent en grande série, en plâtre, en pierre reconstituée ou en fonte plutôt qu'en bronze ou en marbre. Ces modèles de série sont proposés par des prospectus envoyés systématiquement aux mairies par les entreprises productrices ou par des distributeurs avisés, ou encore grâce aux annonces insérées dans les revues destinées aux municipalités.

Dans les années 1871-1879, les modèles les plus diffusés sont à couronne végétale, souvent avec une étoile du progrès, comme ceux de Théodore Doriot, élève de Rude (novembre 1871), ou d'Angelo Francia (1875). Ils sont souvent présentés chacun, bien abusivement, comme *le modèle officiel*, sous prétexte qu'un exemplaire, offert au président de la République, trône à l'Élysée ou qu'il ait été acquis pour un ministère ou un hôtel de ville important : prétention mensongère quant au caractère officiel, mais qui aide à développer les ventes. Parfois, de manière plus vague, on parle de *modèle agréé*, sans dire par quelle autorité...

Le buste de la République à couronne végétale – blés, feuilles de chêne, lauriers, pampres – serait-il agreste, rural, parce que les républicains, pour s'imposer, auraient habilement courtisé et rassuré le monde rural ? Il s'agissait bien plutôt d'une forme d'héroïsation à l'antique, une couronne végétale d'*imperator* romain, Marianne étant faite aussi pour remplacer cette figure de Napoléon III à couronne de lauriers qui avait été diffusée abondamment dans des mairies ou autres bâtiments publics et qui ornait les pièces de monnaie, les timbres postaux, les décorations, les médailles honorifiques et autres vignettes officielles, et donc pour bannir cette figure d'un régime installé par la violence et déchu à cause d'une lourde défaite extérieure.

À partir de 1879, quand les républicains s'affirment vraiment au pouvoir, ce sont des bustes à bonnet phrygien qui commencent à être proposés plus largement par Angelo Francia, Hippolyte Moulin, Jean-Antoine Injalbert, Jean Gautherin ou Jacques France, concurrents en « bustes officiels ». Le buste créé par ce Jacques France connaît d'ailleurs deux versions : celle destinée aux loges maçonniques (modèle avec, en décoration sur l'écharpe pectorale, des équerres et compas) et celle des mairies (grandes dates de l'histoire républicaine inscrites sur l'écharpe, de 1789 à 1870). La liste des modèles ainsi commercialisés serait interminable. Certains sculpteurs offrent désormais le choix entre une version sans bonnet et une avec, opportunisme commercial avisé.

Dans la mesure où à partir de 1879 le gouvernement, sans proposer ni imposer de « modèle officiel », accepte volontiers l'installation des bustes, toujours facultative et militante, ceux-ci sont parfois placés en

extérieur, en façade de mairie, surtout quand celle-ci fait face en place publique à une église, à une statue de la Vierge ou à une croix de mission installée sous la Restauration, le Second Empire ou pendant les gouvernements d'ordre moral. Pour les mairies, des architectes la proposent en cariatide, entre porte principale et balcon du premier étage, comme à la mairie d'Arcueil (Seine, aujourd'hui Val-de-Marne) construite dans ces années.

Ajoutons que le Centenaire de 1789, largement célébré, a joué un rôle important dans l'acceptation définitive du buste à bonnet phrygien par les républicains modérés, ce bonnet apparaissant à nouveau comme le bonnet convenu, conventionnel, issu d'une Révolution française largement fêtée comme mère de cette Troisième République bien établie.

Les statues en lieu public

La Troisième République a vu dresser beaucoup de monuments à sa propre gloire et à celle de ses « grands hommes », parce qu'elle a bénéficié de la durée. Nous sommes bien dans la grande époque de ce qu'on a appelé alors, par dérision, la « statuomanie ». Maurice Agulhon utilise le mot et le concept tout en lui enlevant sa nuance péjorative dans un article fondateur de 1978, article repris en 1988 dans le premier tome de son *Histoire vagabonde*, tome traduit en plusieurs langues; désormais le concept entre dans le vocabulaire technique des historiens de la statuaire publique, en France et dans le monde (les universitaires latino-américains l'utilisent abondamment, en se référant à l'*Histoire Vagabonde* publiée en espagnol à Mexico et très diffusée). En fait le mot avait été créé au XIX^e siècle pour moquer la manie, apparue sous la monarchie de Juillet et développée ensuite, de statufier de bien petits « grands hommes ». *Statuomanie* était le titre, et le thème, d'un poème d'Auguste Barbier en 1846 :

« Comme aux jours déclinants de l'empire de Rome,
La mode est aujourd'hui de jouer au grand homme,
De se donner, vivant, les airs d'un immortel,
Et d'avoir comme un saint sa niche et son autel ».

On retrouve le terme en 1856, en anglais, dans un ouvrage de l'historien Thomas Carlyle, *On heroes, hero-worship, and the heroic in history*, ouvrage traduit et souvent réédité au cours du XIX^e siècle dans les principales langues européennes. Enfin vers 1880, le terme entre dans le *Grand Larousse du XIX^e siècle*.

Après 1870 se manifestent l'élan et le besoin d'enracinement d'une République enfin établie dans la durée; les buts sont ici politiques et éducatifs. C'est aussi, conjoncturellement, une réponse à la « mariolâtrie » qui, sous le Second Empire et sous les gouvernements d'ordre moral, avec

l'appui de ces régimes, avait multiplié les statues de la Vierge Marie érigées en sites dominants. C'est une réponse à un besoin urbanistique, avec le développement des villes, la création de nouveaux quartiers, de jardins publics, de nouvelles places et de boulevards créés par la disparition d'enceintes fortifiées désormais inutiles. Places et statues répondent aussi à un autre besoin esthétique, celui de rompre la monotonie enfantée par le tracé fréquemment rectiligne des nouvelles voies publiques. Les espaces publics appellent donc l'installation de monuments et statues. En ces temps de «statuomanie», on ne conçoit guère un espace dégagé en ville qui ne soit décoré d'une fontaine ou d'une statue, quand ces deux éléments ne sont pas combinés, comme il arrive souvent quand les édiles joignent décoration, célébration et utilité publique. La ferveur républicaine, là encore, se manifeste par les initiatives de municipalités, d'associations républicaines, de collectivités locales.

À ces statues définitives, en matériaux nobles, s'ajoutent des statues éphémères, en carton-pâte ou plâtre, érigées aux carrefours, par exemple à l'occasion des premiers 14 Juillet des années 1880 ou d'autres commémorations.

L'allégorie féminine de la République figure encore dans maintes fêtes locales à l'organisation desquelles participent les municipalités. Ainsi à Joigny en juin 1901, pour la Saint-Jean, la fête votive, sous une municipalité radicale, parmi les nefs décorées qui parquent sur la rivière selon une tradition qui remonte à plusieurs décennies, à côté d'une *Fée de l'Yonne*, d'une *Gondole vénitienne* ou d'un *Triomphe des Arts*, voici un *Triomphe de la République*, sans doute une reproduction en matériau éphémère du monument du même nom inauguré à Paris place de la Nation (jadis place du Trône) en novembre 1899.

La répartition régionale des quelque cinq cents statues de la République repérées par Maurice Agulhon et érigées entre 1871 et 1914 est très inégale. Il y a certes une statue dans chaque grande ville, Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Dijon, etc. Par ailleurs, on relève quelques zones de plus forte concentration : la région parisienne, la Provence, le Languedoc, l'Auvergne et la Franche Comté. Dans l'Yonne une seule, et provisoire, à Thizy par l'enfant du pays, Edme Cadoux, et par ailleurs un monument républicain plus complexe à Bléneau, bourg de forte tradition républicaine depuis 1848, la fontaine Chataigner offerte en 1884 par Louis-Olivier Chataigner, notable républicain longtemps maire de la commune. Il s'agit là encore d'une œuvre de Cadoux qui représente d'un côté les deux fils prématurément disparus du donateur, et sur l'autre face le monogramme RF en gros caractères et une tête de Marianne au bonnet phrygien. Lier la République à des travaux d'utilité publique, d'hygiène et d'agrément comme l'adduction d'eau et la construction de fontaines pour remplacer les puits, donne un type de monument associant la statue

de Marianne à la fontaine qui est plus fréquent dans le Midi, de la Provence au Languedoc et au Roussillon, puisque l'eau y pose un problème plus important que dans le Nord. La fontaine, comme la source, a souvent été associée à une divinité ou à une vertu féminine dans l'Antiquité, plus tard à la Vierge, à une sainte locale guérisseuse, ici à la République.

Les statues sont, pour un tiers d'entre elles, des œuvres originales et uniques d'artistes, comme par exemple deux statues importantes par Émile Peynot à Lyon et à Enghien-les-Bains ; ce sculpteur académique, Prix de Rome souvent sollicité par les pouvoirs publics, a également créé en 1910 à Buenos Aires une Marianne française associée à une *Libertad* argentine.

Pour les deux tiers restant, il s'agit de statues de série, surtout en fonte peinte ou à patine pour supporter les intempéries. Elles coûtent moins cher que les œuvres en marbre ou en bronze. Les fonderies d'art spécialisées, qui font d'ailleurs aussi des Vierges Marie de série, des lampadaires, des fontaines et autre mobilier urbain, sont une dizaine, dont quatre principales implantées à Paris puis à Arcueil (*Susse frères*), en Haute-Marne (*Val d'Osne*, à Osne-le-Val, et *Durenne* à Sommevoire) et dans la Meuse (fonderies *Gasne* puis *Tusey*, près de Vaucouleurs). Par exemple dans l'Hérault, selon les données reprises par Dominique Perchet dans la revue *Fontes* n° 49 (2003), sur cinquante statues de la République en place publique, dix-sept sont dues à *Durenne*, treize à *Gasne-Tusey* et huit à *Val d'Osne* : un vrai oligopole. Ces entreprises adaptent leurs offres à la demande et aux possibilités financières des communes, proposant des modèles de tailles et de prix variés (avec ou sans colonne piédestal, statue en pied ou simple buste, base avec ou sans lions...). On les retrouve d'ailleurs après la Grande Guerre proposant poilus, coqs gaulois, victoires et veuves pour les monuments aux morts.

Dans l'installation de ces statues, le Centenaire de la Révolution française occupe une place importante : sur les 231 statues dont la date d'inauguration est connue, 53 ont été inaugurées en 1889, soit un cinquième de l'ensemble.

Trois statues parisiennes ont joué un rôle particulier parmi cet ensemble de statues en extérieur : le *Monument à la Défense de Paris*, érigé à Courbevoie en 1879 pour rappeler l'héroïque défense de la capitale assiégée et affamée par les Prussiens d'octobre 1870 à fin janvier 1871 ; la *Statue de la République* inaugurée le 14 juillet 1883 place du Château d'Eau, place rebaptisée « de la République » le même jour ; le *Triomphe de la République* inauguré en novembre 1899 place du Trône bientôt rebaptisée place de la Nation, après qu'une maquette en plâtre à patine façon bronze y ait été érigée provisoirement dès décembre 1889, pour célébrer le Centenaire de 1789. Ces deux dernières statues deviennent

jusqu'à nos jours, avec la colonne de Juillet, des points de ralliement pour les manifestations de gauche comme pour les défilés du 1^{er} Mai et les manifestations syndicales, bornes symboliques dans l'Est populaire parisien, points de départ, de passage obligé ou d'aboutissement.

Les trois statues évoquées sont des œuvres originales dont les auteurs ont été sélectionnés sur concours, selon la procédure employée en 1848 pour la figure de la République en peinture et en sculpture. Considéré comme la voie démocratique normale, le principe est aussi retenu pour la construction et la décoration des mairies et autres bâtiments publics.

La première n'est pas une République mais aurait pu l'être si le projet proposé par Auguste Rodin, alors jeune sculpteur peu connu, avait été retenu. La *Défense de Paris*, œuvre de Louis-Ernest Barrias, a été installée sur la colline de Courbevoie située dans le prolongement de l'axe royal qui va de la Concorde à l'Étoile et de là au pont de Neuilly et à Saint-Germain-en-Laye. Le site étant vide et proéminent, on apercevait alors la statue de très loin, depuis l'Étoile. C'est en 1878 que le conseil municipal de Paris lance le concours. Parmi les nombreux participants illustres ou appelés à le devenir figurent Bartholdi, Falguière, Rodin qui avait proposé, au-dessus d'un guerrier mourant, une gloire, une victoire ailée coiffée du bonnet phrygien, les bras tendus vers le ciel, les poings serrés, la bouche ouverte et criant vengeance, dans une attitude martiale un peu inspirée de *La Marseillaise* de Rude, sur l'Arc de triomphe, mais plus véhémement encore, plus énergique. Aux pieds de cette victoire violente, le cadavre nu d'un soldat amaigri par la faim. Ce projet est refusé par le jury et assez tôt appelé *l'Appel aux armes*. En 1918-1919, un exemplaire en sera offert par une association hollandaise francophile à la ville héroïque de Verdun, devenant ainsi une *Défense de Verdun*. On l'appelle parfois « *La Marseillaise* de Rodin », et son image, associée à celle de la croix de Lorraine, fut utilisée par le RPF en septembre 1948 pour la campagne dite du « Timbre du Salut Public » que chacun était appelé à acheter et à adresser pour « aider [le général de Gaulle] à rassembler les Français pour le salut de la France ». En 1878, avec sa posture véhémement et son bonnet phrygien, la statue de Rodin peut représenter la République ou la ville de Paris, mais encore la Revanche sur l'Allemagne ou la Commune, l'insurrection de la Commune contre l'armée versaillaise, ce qui explique le refus du jury.

Le monument de Barrias, primé et réalisé l'année suivante, est moins conflictuel : c'est un peu un monument aux morts, avec une femme-ville de Paris assez académique à tête crénelée, ayant à ses pieds un garde mobile blessé. Cette statue, légèrement déplacée, est toujours installée dans le quartier qui lui doit son nom, le quartier de la *Défense*, mais elle est largement occultée par les gratte-ciel et n'est plus du tout à l'échelle de son nouvel environnement, un peu comme ces églises américaines de style

néogothique noyées au milieu des tours de Manhattan. Qui la contemple ou même l'aperçoit aujourd'hui ?

Bientôt le conseil municipal de Paris s'enhardit : il lance en mars 1879, quand Mac-Mahon vient d'être remplacé par Jules Grévy, un concours pour une statue de la République coiffée du bonnet phrygien. C'est un double défi au gouvernement, d'abord à cause du bonnet, ensuite parce que le conseil n'a pas consulté préalablement le représentant de l'État, le préfet de la Seine, et n'a donc pas respecté une règle qui existe pourtant depuis Louis XVIII pour les statues de personnages en lieu public. Le concours attire autour de quatre-vingts artistes et le jury choisit finalement en 1880 le projet proposé par les frères Morice : Léopold, sculpteur, pour la statue et Charles, architecte, pour le piédestal et la mise en œuvre générale. Le monument doit donc être érigé au centre de la place du Château d'Eau, rebaptisée de la République, dans l'est parisien, les grandes places de l'ouest et du centre ayant généralement déjà été garnies de statues ou colonnes sous les régimes antérieurs (la dernière place libre au centre, celle des Pyramides, ayant reçu en 1874 la *Jeanne d'Arc*, statue équestre de Frémiet).

La statue primée est radicale par son bonnet phrygien, certes à la virulence un peu atténuée par une couronne de lauriers ; elle est en même temps un peu massive, en posture statique et non pas en mouvement, Marianne *au pouvoir* plutôt qu'*au combat*. En outre, elle tend de sa main droite un pacifique rameau d'olivier et sa main gauche repose sur les tables de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont certains articles sont gravés. Très haute sur son piédestal, elle domine des allégories féminines de la Liberté, de l'Égalité, et de la Fraternité. La base du piédestal, à hauteur d'homme, est couverte de douze plaques de bronze qui illustrent très pédagogiquement, comme dans un livre d'histoire de l'époque, les grandes dates de la Révolution française et de la République. C'est ainsi un monument à voir de loin mais aussi à déchiffrer de près, dans la tradition des statues de la Troisième République à socle instructif : le *Serment du jeu de paume*, la *Prise de la Bastille*, la *Nuit du 4 août*, la *bataille de Valmy*, etc., les plaques se terminant par une représentation du premier 14 Juillet fête nationale (1880). La statue est en bronze et son socle, comme les statues annexes, en pierre. Dès 1880, une version à l'échelle en plâtre bronzé est installée, pour le premier 14 Juillet, alors que l'inauguration du monument définitif, en bronze, n'aura lieu que le 14 juillet 1883.

Parmi les quatre-vingts projets proposés au concours de 1879-1880, se trouvait un envoi de Jules Dalou, ancien communard réfugié à Londres (et amnistié en juillet 1880). Son projet, acheté par la ville de Paris, est réalisé en plâtre provisoire en 1889 et en métal en 1899. Intitulé le *Triomphe de la République*, il représente une République en marche,

avec bonnet phrygien, un sein dénudé, cheveux au vent. Cette République énergique se dresse sur un globe terrestre lui-même monté sur un char tiré par deux lions représentant le peuple. Le char est entouré d'un Génie de la Liberté qui tend un flambeau, d'un ouvrier-forgeron en costume d'ouvrier de l'époque, avec sa masse sur l'épaule, d'une Justice et d'une Paix. Le monument est disposé au centre de la place du Trône qui deviendra la place de la Nation. Elle est surtout placée au centre d'un bassin-fontaine qui ajoute ses jeux d'eau au mouvement général du monument. Dans le bassin s'agitent et se battent des crocodiles figurant les ennemis vaincus par la République triomphante (enlevés et fondus sous l'Occupation).

L'inauguration de 1899 draine une foule très nombreuse, mêlant des dreyfusards aux ouvriers des quartiers Est de la capitale. Le président de la République, Émile Loubet (1899-1906), et le président du conseil, Waldeck-Rousseau, chef du gouvernement de « défense républicaine » formé de radicaux et de socialistes indépendants à l'occasion de l'affaire Dreyfus, sont présents, un peu effarés par le déferlement de drapeaux rouges plus nombreux que les tricolores. On a comparé cette foule immense qui défile à celle qui avait participé à l'enterrement « triomphal » de Victor Hugo en juin 1885. L'historien Daniel Halévy, témoin dans sa jeunesse de cette inauguration de 1899, en garda un vif souvenir : « Nous regardâmes passer pendant des heures cette foule ouvrière qui venait défiler place du Trône. Je doute que 1848, illustre par ses fêtes, je doute que 1790, au jour des Fédérations, ait mis en mouvement des foules plus puissamment habitées par l'esprit de la Révolution... »

Les représentations de la France en République deviennent, au pays comme à l'étranger, chose habituelle. Quand, en mai 1902, le président Émile Loubet se rend en visite officielle en Russie, la perspective Nevski, principale avenue de Saint-Petersbourg, a été ornée d'un grand monument éphémère en plâtre représentant la Russie et la France se serrant la main. Pour figurer la France, une statue de femme de plus de quatre mètres de haut, vêtue à l'antique et coiffée d'un bonnet phrygien, une République française, une Marianne : c'est déjà la représentation générique de la France, qui sera très utilisée pendant la Grande Guerre.

Mais l'image ne s'est pas aisément imposée, comme l'illustre ce poème de Verlaine intitulé précisément « Bustes de mairie » et publié dans le recueil nommé *Invectives*, de 1881 :

Bustes de mairie

« Marianne est très vieille et court sur ses cent ans,
Et comme dans sa fleur ce fut une gaillarde,
Buvant, aimant, moulue aux nuits de corps de garde,
La voici radoteuse, au poil rare, et sans dents.

La bonne fille, après ce siècle d'accidents,
 À déchu dans l'horreur d'une immonde vieille
 Qui veut qu'on la reluque et non la regarde,
 Lasse, hélas, d'hommes, mais prête comme au bon vieux temps.

Juvénal y perdrait son latin, Saint-Lazare
 Son appareil sans pair et son personnel rare,
 À guérir l'hystérique égorgeuse des Rois.

Elle a tout, rogne, teigne... et le reste, et la gale !
 Qu'on la pend pour voir un peu dinguer en croix
 Sa vie horizontale et sa mort verticale ! »

Étonnant poème d'un Verlaine en pleine crise de repentance et de mysticisme catholique, que l'on peut associer, dans le registre intarissable alors de détestation et de rage antirépublicaines, à ces mots de Léon Daudet, publiés par l'*Action française* peu après l'assassinat de Calmette, le directeur du *Figaro*, par l'épouse du ministre radical-socialiste Joseph Caillaux, en mars 1913 : « Il importe de détruire au plus tôt la première des dames qui tuent, la première des gueuses sanglantes, la République ». La « gueuse », expression du général Changarnier (commandant des troupes de Paris après le général Cavaignac de 1848 à 1851 et devenu monarchiste), fut vite reprise par les antirépublicains d'extrême droite pour qualifier la République.

Gueuse sanglante, égorgeuse, fille publique, « elle a tout... et le reste », mais cette exécution n'était-elle pas préférable à l'indifférence amusée d'aujourd'hui ?

Les Mariannes de 14-18

Pendant la Grande Guerre, une intense production d'écrits (en particulier ce qu'on appellera la presse « bleu horizon »), d'objets et d'images contribue à mobiliser les esprits et à soutenir le moral des combattants comme celui de l'arrière. Les représentations figurées des pays belligérants font partie de cette production. Dans la mesure où il s'agit d'une guerre mondiale à multiples acteurs, il faut souvent représenter la France à côté de ses alliés ou face à ses adversaires, ceci dans des affiches, gravures, médailles, dessins de presse, cartes postales patriotiques. Plusieurs solutions s'offrent aux créateurs. Les artistes peuvent faire figurer les drapeaux, aux couleurs et formes bien connues. Ils peuvent utiliser les uniformes également connus des divers camps, casque à pointe, casque de poilu, casquette ou salade du soldat anglais, chapka du soldat russe, chapeau à plumet du bersagliere italien. Chaque nation peut encore être représentée par un animal symbolique : lion britannique (ou belge), aigle

allemand, ours ou aigle bicéphale russe, louve romaine et coq gaulois (certes il s'agit là d'un animal de basse-cour, moins noble que les animaux symbolisant d'autres nations, mais il a aussi des vertus guerrières reconnues). Il arrive que l'on représente chaque pays par une femme en costume folklorique. C'est aisé pour l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, voire l'Angleterre ou l'Alsace et la Lorraine, mais il n'existe pas de costume folklorique identifiable comme français, alors on prend Marianne et son bonnet phrygien. Une autre solution consiste à représenter un État par son souverain, au visage aisément reconnaissable : Georges V du Royaume-Uni, Nicolas II de Russie, Albert I^{er} de Belgique, Victor-Emmanuel III d'Italie, Pierre I^{er} de Serbie ou, pour les adversaires, Guillaume II, François-Joseph et le sultan ottoman. Mais le président de la République, Poincaré, n'a pas le prestige symbolique des souverains et le président du conseil français est un personnage trop éphémère, dans une démocratie parlementaire dont le fonctionnement régulier se maintient pendant toute la guerre, avec plusieurs crises ministérielles et changements du titulaire. C'est là encore qu'intervient Marianne, la représentation en femme de la République à bonnet phrygien bien mis en évidence. C'est elle qui figure souvent auprès des souverains alliés, à moins qu'elle n'accompagne une *Britannia* à casque de Minerve, à l'antique, voire une *Belgica* à coiffe en créneaux urbains ou couronne royale, ou encore une Amérique en statue de la Liberté à couronne solaire, face à une *Germania*, en femme barbare germanique ou en casque à pointe et grosses nattes blondes.

La Marianne de 14-18 est parfois coiffée, en guerrière, d'un casque gaulois à ailettes, comme celui du paquet de Gauloises ; elle a aussi parfois un casque de poilu mais sa coiffure conventionnelle la plus fréquente reste, de loin, le bonnet phrygien, avec ou sans cocarde.

Si l'on interprète bien cette Marianne, il apparaît qu'elle représente face à l'étranger plus la France-Patrie que la République française, ou plutôt que les concepts de France et de République, et la représentation de ceux-ci, ont fusionné. En fait, de plus en plus, Marianne coiffée du bonnet phrygien est une représentation figurée de la France. Maurice Agulhon souligne qu'elle est alors identitaire et dépolitisée, nationale, patriotique et non plus militante, représentative d'un idéal, de valeurs, encore que tout soit mêlé. Sur telle carte postale de Théophile-Alexandre Steinlen, elle donne la main à un soldat blessé qui lui dit : « N'oublie jamais, Marianne, que c'est pour toi ! » et la voici plutôt République.

Quand il existe une légende sous l'image de l'allégorie féminine au bonnet phrygien, on la nomme plus souvent « France » que « République » ; désormais, elle est bien tout cela ensemble. L'appellation de « Marianne » ne figure pas quant à elle sur la sculpture monumentale. Elle est réservée aux dessins de presse, aux cartes postales, à la chanson-

nette et, à titre officiel, à un certain type de monnaies, médailles ou timbres postaux.

En France, face à *Britannia* ou à *Germania*, Marianne est tout d'abord plus jeune, plus gracieuse que les deux autres, un peu matrones. Féminine, séduisante, elle a un charme parfois sensuel, qui suscite le désir ; très souvent, elle dévoile joliment ses seins et la voilà un peu érotisée ou même coquine, « sex symbol » dirait-on aujourd'hui, avec tous ses appas. On peut dire que, dans les tranchées et les casernes, elle occupe parfois pour les poilus le rôle joué plus tard par les photographies de pin-up et de stars pour les G. I. de la seconde guerre mondiale. Ainsi telle mignonne Marianne du dessinateur mondain Paul Iribe, à jupe 1900 et seins nus, lutte contre un aigle tout en souriant gracieusement, ou telle autre aussi peu vêtue, se bat également contre l'aigle germanique, mais cette fois nattée de blond et jambes couvertes de braies gauloises... Marianne est très présente dans la caricature de presse, dans la grande presse comme dans les petits journaux du front et de l'arrière, avec les signatures d'artistes réputés comme Gus Bofa, Abel Faivre, Jean-Louis Forain, Charles Huard, Lucien Métivet, Sem, T.-A. Steinlein ou Adolphe Willette. Par exemple le journal satirique *La Baïonnette*, publié depuis 1900 à l'usage des troupiers et maintenu pendant la guerre, est tout constellé de Mariannes, jolies filles ou énergiques guerrières.

La Marianne de 14-18 est polysémique : elle est encore République-Liberté, République française, mais aussi France combattante, Patrie. Et puis, dévoilant ses charmes, la voilà femme de rêve, fantasme féminin du poilu. Comme image d'une France combattante, sa principale concurrente reste *La Marseillaise* de Rude, un emblème visuel de l'hymne assez souvent reproduit. Avec son allant, ses ailes de Victoire, son bonnet phrygien et un coq gaulois planté sur son bras droit tendu, avec souvent en légende des paroles de l'hymne ou simplement l'inscription « Marseillaise », elle figure sur maintes affiches de propagande et sur des cartes postales patriotiques en France ou République de rechange. Elle est Victoire par ses ailes mais Liberté par son bonnet phrygien et, par là, déjà République, République française victorieuse. C'est encore *La Marseillaise* de Rude qui figure à partir d'août 1917 sur le timbre émis au profit des orphelins de la guerre, avec une surtaxe indiquée sur la valeur faciale (« 5^f + 5^f »).

Mais c'est la *Madelon*, petite sœur de l'hymne national, qui est la vraie rivale de Marianne dans le cœur des poilus. Se refusant à un seul pour se donner à tous les combattants, elle devient comme une seconde Marianne symbolique, plus proche des poilus, et surtout une seconde *Marseillaise*.

Symétriquement, dans les images allemandes, et disons que c'est de bonne guerre, *Germania* est bien sûr gracieuse et désirable, et Marianne,

une mégère hommasse ou sanguinaire, une Furie. On retrouve ces luttes par l'image, par exemple dans l'exposition *Orages de papier | Papiergewittern* présentée en 2008 successivement à Strasbourg, Stuttgart et à l'hôtel des Invalides à Paris.

La Grande Guerre et ses images ont bien contribué à consacrer Marianne comme image de la France, à en faire un symbole patriotique, autant France que République, ce qui d'ailleurs accéléra ou rendit manifestes les ultimes ralliements à la République. Sur une carte postale patriotique, c'est montée sur un aéroplane qu'apparaît une République vêtue d'une toge blanche, coiffée d'un bonnet phrygien et brandissant le drapeau tricolore. Du fuselage de l'avion s'échappe un texte en forme de phylactère qui flotte au vent et proclame : « Gloire à notre France éternelle ! Gloire à ceux qui veillent sur elle ! » C'est donc bien une Marianne, une République en femme coiffée du bonnet, qui représente la « France éternelle », la future « Princesse des contes », « Madone aux fresques des murs » de De Gaulle. Quand, aux débuts des années vingt, la Belgique offre à la France un monument qui est érigé à Paris au bord de l'avenue Montaigne, près de la Seine, le statuaire a figuré une reine couronnée, la Belgique, et une allégorie féminine de la République coiffée du bonnet phrygien, la France si l'on en croit l'inscription gravée : *À la France, la Belgique reconnaissante, 1914-1918...* dates à la fois de la Grande Guerre et de la mutation définitive de Marianne en représentation figurée de la nation française.

Hors de France et en particulier en Amérique latine, dans un certain nombre de pays non encore entrés dans la guerre, les opinions publiques se divisent entre « aliadofilos », favorables à l'Entente, et « germanofilos ». Les premiers, plus nombreux et animés par les communautés d'immigrés français, anglais, serbes, etc., multiplient les actions de soutien, de promotion : fêtes de charité, quêtes, envois d'argent, de biens alimentaires, de vêtements en France... À l'occasion de ces manifestations, des affiches sont imprimées, des médailles frappées : Journée de la France à Buenos Aires, à Lima, à Mexico, à Montevideo, à Santiago du Chili, etc. Chaque fois, c'est une allégorie féminine coiffée du bonnet phrygien qui représente à la fois la France et sa République, image générique définitivement fixée.

Vers aujourd'hui

Rappelons que le mouvement ouvrier, socialiste ou communiste, reste attaché à la figure de Marianne coiffée du bonnet phrygien, même s'il lui met plutôt une robe rouge et s'il l'accompagne d'un drapeau rouge plutôt que tricolore. Certes ce mouvement ouvrier dénonce souvent la République bourgeoise complice des capitalistes, des « gros ». Il construit aussi de nouvelles images, un nouveau répertoire symbolique avec l'ou-

vrier et son marteau, le paysan ou la paysanne avec faux ou faucille. Il n'abandonne cependant pas Marianne aux seuls bourgeois ; comme le montrent de nombreuses affiches et images dessinées par Théophile Alexandre Steinlen, Jules Grandjouan, Maximilien Luce et d'autres pour le 1^{er} Mai à la fin du XIX^e siècle, ou par les dessinateurs du Parti communiste autour du Front Populaire. C'est en 1932 qu'un hebdomadaire de centre-gauche appelé *Marianne* est fondé par Gaston Gallimard pour répondre à *Candide* (1924) et à *Gringoire* (1928), hebdomadaires d'une droite de plus en plus extrême. Disparu en 1940, le titre est repris en 1997 par Jean-François Kahn, avec une orientation politique proche de celle de 1932.

Mais Marianne n'appartient pas qu'à la France de gauche. Quand, en 1928, une image anti-communiste est diffusée par le Centre de propagande des républicains nationaux (« Aux colonies les communistes travaillent à poignarder la France », indique la légende), pour représenter la France, c'est encore l'allégorie féminine à bonnet phrygien qui est convoquée.

Marianne occupée puis libérée

Le régime de Vichy abolit la République en créant l'État français et change les symboles officiels. Sur les mairies et autres bâtiments publics, la devise républicaine, surtout quand elle n'était pas gravée en profondeur ou en haut-relief, est volontiers remplacée par l'inscription « État français ». Marianne disparaît des timbres, remplacée par l'effigie du maréchal. Notons qu'en France comme dans les autres républiques, la représentation sur un timbre postal ou une pièce de monnaie de l'effigie du chef d'État en exercice est jugée contraire aux usages républicains.

L'État français fait remiser les bustes de Marianne dans les greniers des mairies. Dans une commune du Gard, près d'Uzès, le conseil municipal prend l'arrêté suivant : « Le buste symbolique dit de la Marianne sera enlevé et remis au grenier. En remplacement, il sera fait acquisition d'un buste de la Sainte de la patrie, de Jeanne d'Arc... » Voici donc à nouveau Jeanne d'Arc enrôlée en étrange compagnie et ce n'est pas la dernière fois qu'elle sera ainsi instrumentalisée... Ailleurs, dans la mairie de Cholet par exemple, c'est un buste du maréchal Pétain qui vient trôner à la place de Marianne entre mai 1942 à août 1944. Ce buste, qu'il soit de marbre, de plâtre bronzé ou de bronze, est plus lourd de significations que la photographie du maréchal imposée dans toutes les mairies par des circulaires préfectorales. Les plus violents « chasseurs de Mariannes » sont les membres de la Milice, cet organisme créé par le gouvernement de Vichy en janvier 1943 afin de traquer les résistants, les communistes, les juifs, en un mot, l'« anti-France ». Par une lettre adressée depuis l'Ain à son ancien chef de Montpellier, en date du 22 juin 1944, un milicien annonce : « Dans

tous les patelins où nous sommes passés, et Dieu sait s'il y en a, nous avons foutu la Marianne en l'air». Le même ajoute en termes aussi crus : « Nous ne craignons pas les gendarmes, ni les préfets et intendants. Au contraire, on les fout dedans». Élégance du style et beauté de l'ambition...

Cependant les cas de résistance, de maintien de l'effigie de la République, existent. L'attitude des préfets variait d'un département à un autre et surtout les autorités allemandes étaient d'une façon générale favorables au maintien des cadres de l'administration française, afin d'alléger la charge humaine et financière de l'Occupation, ce qui méritait bien quelques sacrifices à la symbolique républicaine... Parfois, c'est furtivement, la veille d'un 14 Juillet ou d'un 11 Novembre, qu'une Marianne maintenue était fleurie ou retrouvait sa place en mairie, quitte à être escamotée dès l'arrivée des gendarmes. D'un maréchal à l'autre, les années quarante évoquent parfois la période de l'ordre moral.

Certes l'État français est dans le provisoire, le vide institutionnel, avec un régime d'exception qui a abrogé la République le 11 juillet 1940 et annoncé une nouvelle constitution... qu'il ne put ni proposer ni donc faire adopter. Cependant cet État agit, prend des initiatives pour signifier à chacun, ou pour se donner l'illusion, qu'il est bien un État souverain.

L'Europe allemande dite « Europe nouvelle », dont la France fait partie, est désormais privée de ses sources traditionnelles d'approvisionnement en métaux non ferreux et l'État français organise lui-même la fonte des objets de bronze par une loi du 11 octobre 1941. Celle-ci crée le *Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux*, sur lequel nous reviendrons à propos de la républicanisation – en l'occurrence de la « dérégularisation » – de l'espace. Parmi les objets de bronze, les statues républicaines, érigées de 1870 à 1914, sont particulièrement menacées et touchées, car elles sont encore récentes, non « historiques » donc, et par ailleurs parce que l'État français veut modifier un décor urbain qui ne répond guère aux valeurs politiques nouvelles qu'il prône.

Dans l'ensemble de la France, selon les décomptes de Maurice Agulhon, ce sont cent vingt statues de la République en espace public qui disparaissent ainsi, c'est-à-dire environ une sur cinq. Ces agressions contre le bronze républicain, tout comme l'enlèvement de bustes de la République des mairies, soulèvent une indignation assez générale chez les Français, parfois à cause d'un attachement esthétique, affectif ou mémoriel, mais surtout pour des raisons politiques, patriotiques. Il en résulte d'abord un attachement renforcé à l'image allégorique de la République qui acquiert ainsi une fraîcheur et une vigueur nouvelles tant dans les mouvements de la Résistance intérieure que dans la France Libre, à Londres puis à Alger. Aussi, dans la France de 1944-1945, Marianne est-elle partout de retour, flamboyant sur les affiches du gouvernement et de

tous les partis politiques de cette France libérée, depuis le Parti communiste jusqu'au M.R.P. démocrate-chrétien (une des affiches de ce parti, de janvier 1945, sert à illustrer en 2001 la couverture des *Métamorphoses de Marianne*, troisième volume de la série de Maurice Agulhon), en passant par les socialistes, les radicaux et les rares partis nouveaux issus de la Résistance, comme l'U.D.S.R. de François Mitterrand et René Pleven.

Marianne se porte bien à l'aube de la Quatrième République. Le RPF, créé par le Général en avril 1947 pour revenir au pouvoir et modifier la constitution, utilise lui aussi abondamment la figure de la République dans ses affiches, ne serait-ce que pour affirmer qu'il est bien un mouvement républicain et non pas « fasciste » comme certains l'affirment. On en trouve une, à bonnet phrygien et cocarde tricolore, sur l'affiche émise pour lancer *La voix de la France* qui a pour sous-titre « l'hebdomadaire du gaullisme ». En septembre 1948, quand il lance sa campagne du « Timbre du Salut Public », timbre non postal, il utilise l'image de la Marianne (dite encore *Marseillaise*) de Rodin. Pour la campagne des législatives de juin 1951, c'est une image de *La Marseillaise* de Rude, assortie d'une croix de Lorraine et d'un appel du Général aux « Français, Françaises », qui sert d'affiche de propagande au RPF. Ces images, et bien d'autres éléments comme l'attachement précoce du personnage aux républicains de salut public tels que Danton, Lazare Carnot ou Gambetta, font dire à Odile Rudelle que de Gaulle n'était pas un « rallié » mais qu'il avait été continûment républicain et relevait de ce qu'on appelait au XIX^e siècle le « parti de la Révolution » (« Le général de Gaulle et la République », *Révolution et République. L'exception française*, 1994) et à Maurice Agulhon que le général de Gaulle n'était pas antirépublicain mais « républicain autrement » et « républicain de salut public » (dans *Coup d'État et République*). Il faut cependant en tel cas pardonner ou oublier quelques aspects du RPF, voire les conditions cavalières du retour au pouvoir en mai 1958, c'est-à-dire, selon les termes de Pierre Nora dans un article du *Monde*, les « périodes mémorialement douteuses » du Général.

De droite à gauche, l'image allégorique de la République est fréquemment utilisée dans le dessin de presse, pour critiquer la nouvelle constitution et les institutions de la Quatrième République : une vertueuse allégorie faisant la leçon à des politiciens dévoyés et il n'y a pas de raison pour que ce type de dessin de presse disparaisse ensuite, à propos de la V^e.

Le Président, Marianne, Brigitte et les autres

De l'affaiblissement de l'image de Marianne sous la Cinquième République, Maurice Agulhon donne une première explication : le pouvoir fort désormais attribué au président de la République par la Constitution de 1958 : « Clef de voûte des institutions », « en charge de

l'essentiel» selon les expressions du général de Gaulle, le président «représente» l'État. Son portrait vient alors concurrencer Marianne, représentation allégorique d'une abstraction, pour représenter, personnifier la République, la France, et ceci aussi bien en France qu'à l'étranger. On pense, bien sûr, à l'émouvant dessin de Jacques Faizant publié dans *Le Figaro* du 10 novembre 1970, au lendemain de la mort du Général, avec cette petite Marianne éplorée qui se penche sur un chêne géant déraciné...

À partir de 1958 Marianne devient donc disponible pour une figuration plus familière et plus souriante. Tout d'abord, elle est en grande partie affectée à la représentation de la vie municipale et des activités démocratiques de proximité : la mairie, les élections, les mariages en mairie se font sous son effigie, à l'occasion mieux acceptée que celle du président de la République en exercice, sous la Troisième République comme ultérieurement, nous y reviendrons ; c'est une «municipalisation» de Marianne. Son statut évolue aussi avec le choix pour l'incarner d'une vedette de cinéma, de la mode ou des médias. Le journaliste Pierre Bonte a appelé ce phénomène, qui inquiète et intrigue, la «starisation» de Marianne, aux racines commerciales et médiatiques. Ce dévoiement commence en 1969 quand Aslan, dessinateur mondain et frivole, s'amuse à sculpter le buste... sculptural de Brigitte Bardot en Marianne ; en 1970 un de ses amis, maire d'un village d'Eure-et-Loir, accepte de placer ce buste dans sa mairie et en parle ; enfin le maire de Chamalières et illustre ministre de l'économie, Valéry Giscard d'Estaing, se prête au même jeu et le fait savoir. Diverses «icônes» succéderont à Brigitte Bardot, comme Mireille Mathieu (1978) ou Catherine Deneuve (1985). À partir de 1984 est organisée une exposition annuelle ou biennale dite «Mairie-expo» qui remet des «Mariannes d'or» aux municipalités lauréates. En 1999, les mêmes organisateurs créent un «comité Marianne» avec la participation de la banque de prêt aux collectivités locales, le Crédit local de France devenu ensuite Dexia, et de l'Association des maires de France, association privée loi de 1901 et non pas organisme public. Ainsi s'installe dans la durée l'«élection» de ces Mariannes identifiables, désignées périodiquement par un jury, non officiel mais qui le sait ? Après les stars de cinéma, les chanteuses, voici des «top-modèles», Inès de la Fressange, puis Laetitia Casta, en 2000, par vote de 16 000 des 35 000 maires de France selon les organisateurs, ensuite une animatrice de programme télévisé à succès qui accepte ce choix tout en s'en moquant : Évelyne Thomas en 2003, animatrice de l'émission *C'est mon choix*, préférée à Sophie Marceau et à Carla Bruni... À partir de 2003, le vote se réduit à environ 400 maires, ceux qui, pour un projet municipal original, ont reçu lors d'années antérieures le trophée dit «Marianne d'or» attribué par «Mairie-expo».

Il ne s'agit nullement du choix officiel d'une figure de la République. Il n'y a d'ailleurs jamais eu, depuis septembre 1870, de tel buste officiel de

Marianne ; ce choix, cette «élection» de modèles célèbres contribue à déprécier la figure de Marianne en axant l'attention moins sur la République que sur le modèle célèbre ainsi retenu, modèle qui devient comme la star de l'année, la lauréate de la célébrité féminine. En outre, il arrive que la conduite d'un modèle ainsi choisi prête à critique. Après sa déclaration fortement antimusulmane en 1996, Brigitte Bardot est condamnée par la Justice et voilà son buste enlevé de plusieurs mairies, comme celle de Marly-le-Roi (Yvelines) ou de Quimper (Finistère). La conduite fiscale d'une Laetitia Casta («symbole de l'émigration fiscale» selon un député posant une question orale au gouvernement en avril 2000) contribue à écorner l'image symbolique de la République, de même que le ton désinvolte avec lequel Évelyne Thomas accepte de figurer Marianne en 2003.

Plutôt que de Marianne «starisée», ne faut-il pas parler de Marianne «pervertie», terme déjà employé fin XIX^e par les socialistes, pour fustiger alors la République bourgeoise ? Les interventions de quelques parlementaires, de droite comme de gauche, contre ces déviations médiatiques n'ont pas abouti, aucun texte législatif n'existait comme support de leur action, alors que la *Marseillaise* ou le drapeau tricolore sont protégés de la profanation par la Loi.

Avec cette «municipalisation» accompagnée d'une «starisation», nous sommes loin d'une représentation des valeurs de la République... et bien près d'une profanation, d'une désacralisation de la figure de la République, de la Déesse Marianne, même si, de l'avis de certains, ces phénomènes contribuent à rendre cette image plus actuelle et plus attrayante, à en faire une figure de son temps... À chacun de juger, en citoyen plutôt qu'en historien.

Autre tentative pour mettre Marianne au diapason d'une France plurielle, la «Marianne noire» qui a pris place en 2005 dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Réalisée en bronze à patine noire par des bronziers camerounais associés au peintre Hervé di Rosa, elle peut évoquer les Vierges noires des églises africaines ou les Vierges indiennes des missions jésuites du Paraguay, avec une finalité similaire, adapter l'image à son public. L'initiative, il est vrai, reste rare (il existe cependant une autre Marianne noire à Frémainville, petite commune rurale du Val-de-Marne) et l'on ignore si elle fera école.

Apparaît encore une tentative de renouvellement de l'image, entre ferveur et récupération, avec la campagne électorale de Ségolène Royal en 2007. Des affiches blanches et rouges ou blanches et bleues offrent le profil de la candidate en nouvelle Marianne, surtout quand ce profil est couplé avec le slogan «la France Présidente». Il s'agit sans doute, pour les concepteurs, conseillers en communication, de ranimer la ferveur républicaine tout en utilisant cette ferveur au profit de la candidate. Parlons

donc de récupération plutôt que de manipulation. Ajoutons que la même candidate investit en même temps le drapeau tricolore et le personnage de Jeanne d'Arc, tout comme le fait, pour la sainte, la franco-colombienne Ingrid Betancourt dans une campagne publicitaire ouverte en janvier 2009 pour son association « Liberté pour tous les otages » : Ingrid Betancourt y pose à la fois en incarnation de la Liberté et en Jeanne d'Arc à cheval, l'armure recouverte d'un tee-shirt aux couleurs de son association. L'action politique se complait à utiliser des mythes porteurs, Marianne, Jeanne d'Arc et bien d'autres ; alors la publicité est proche et le respect n'est pas toujours au rendez-vous.

Bien qu'elle soit souvent et à tort considérée dans le public comme une image officielle de la République, obligatoire même, la « Marianne starisée », quel qu'en soit le modèle, ne s'est pas imposée, loin de là. La plupart des mairies conservent leur buste d'origine, souvent Troisième République. La Marianne anonyme est donc toujours là.

D'autres supports pour Marianne

En suivant les plus de mille pages que Maurice Agulhon a consacrées à la *mariannologie*, nous pourrions encore aborder bien d'autres thèmes : Marianne très présente dans la caricature de presse, avec Siné ou Jean Effel à gauche, Jacques Faizant à droite, Plantu là où se situe *Le Monde* et leurs nombreux prédécesseurs dans des journaux plus anciens, humoristiques ou polémiques. Pour ce faire, les ouvrages ne manquent pas, de *La caricature et la presse sous la Troisième République* de Jacques Esthève au récent livre très illustré de Guillaume Doizy et Jacky Houdré, *Marianne dans tous ses états. La République en caricature de Daumier à Plantu* en passant par *l'Histoire de France par la Caricature* d'Annie Duprat qui réserve la meilleure place au XIX^e et au premier XX^e siècle ou par *Les Fées de la République* de Jean-Michel Renault, ouvrage très richement illustré. Comme le souligne Jacques Esthève, « à feuilleter les journaux illustrés, on pourrait croire que la république ne fait l'affaire de personne ; en réalité, est-il possible à un caricaturiste politique de ne pas être dans l'opposition ? » Dans *Le Canard Enchaîné*, étudié par Laurent Martin, la République, sous les traits de Marianne, figure bien souvent un idéal trahi ; elle est chassée ou exilée par les politiciens en place, que ce soit sous la III^e, la IV^e ou, plus encore, la V^e République. Il est vrai que ce journal prône toujours « la méfiance envers tout pouvoir, la démocratie comme contrôle permanent des gouvernants par les gouvernés », donc il en appelle au contrôle que Marianne doit exercer sur les gouvernants... C'est là une posture fréquente chez les caricaturistes.

Dans la publicité, la «réclame», on retrouve facilement l'allégorie féminine au bonnet phrygien, tout comme le coq gaulois, dès qu'il s'agit de souligner le caractère bien français d'un produit. Quand dans les années vingt un éditeur anglais (J. M. Gent & sons L^{td}) lance en France et en français une collection populaire d'ouvrages classiques, de Balzac à Barrès, il la nomme «Collection Gallia»: sa vignette de couverture et de première page est un profil féminin à bonnet phrygien, une Marianne gauloise comme il en est du coq...

Marianne est évidemment présente dans la littérature. Elle est entrée aussi dans le décor privé, dans le mobilier d'intérieur depuis les chenets de cheminée jusqu'aux presse-papiers, tabatières, épingles à cravate, à chapeau, papiers peints, en passant par les statuettes de dessus de cheminée ou de tables de nuit (Victor Hugo en avait une), à l'instar de celles de la Vierge de Lourdes multipliées par les catholiques. Au domicile privé, l'accumulation et la démonstration de ferveur restent cependant freinées par une certaine pudeur qui limite la proclamation ostentatoire des convictions, tout comme le sentiment religieux y est lui-même limité (aux chambres à coucher) dans son expression, car on ne transforme pas volontiers son salon en temple ou chapelle. On la trouve abondamment dans la carte postale patriotique que nous n'avons fait qu'entrevoir à propos de la Grande Guerre, grande émettrice, grande diffuseuse de ces cartes patriotiques à la Marianne-France.

Marianne, de ses origines à nos jours, est encore à l'honneur dans la chanson : après la *Guérison de Marianne* de l'automne ou l'hiver 1792 puis *L'arbre de la Liberté ou Nous avons marié la Marianne* de mars-avril 1848, *La Marianne* du Haut-Morvan en 1851, voici en juillet 1880 *La Marianne, cri patriotique* d'Abel Vouret, mise en musique par Marius Fontaine ou encore, souvent chantée par les socialistes avant qu'ils n'adoptent l'*Internationale*, *La Marianne* de Monnin et Bazzoni, puis *La Marianne de 1883* d'Olivier Souêtre et Léon Trafiers (« Mon nom à moi, c'est Marianne / Un nom connu de l'Univers / Où j'aime à porter d'un air crâne / Mon bonnet rouge de travers»). Entre les deux guerres, c'est *Marianne, Marianne* (1919), du chansonnier montmartrois Gaston Baron (« Marianne porte un bonnet / Campé d'un art fier et coquet...»), *Marianne... Marie-toi donc!* de Marc Hély et Eugène Gavel (1926) qui évoque de façon plaisante l'union de l'allégorie avec le président du Conseil ou celui de la République, *Les Mariannes de Paris* (1928), paroles de Mistinguett et Philpion (il s'agit en fait de rosières et non pas de la figure de la République) ou encore *Marianne du Front populaire*, paroles et musique de Calli («Marianne enfin remet son bonnet rouge...»). À la Libération, *Marianne... Mets ta robe aux trois couleurs* de Roger Bernstein et Vincent Scotto (novembre 1944), chante le retour de la République. Enfin dans les années Mitterrand et à l'approche du Bicentenaire, voici

la gracieuse romance *Que Marianne était jolie !* de Michel Delpéch (« Dieu que Marianne était jolie / Quand elle chantait dans Paris Ça ira, ça ira... »).

Dans l'entre-deux-guerres apparaissent des chansons non politiques, ou du moins non partisans, dédiées à Marianne, ce qui marque le caractère consensuel désormais acquis par la République. La revue catholique mensuelle *Les Bonnes Chansons Populaires*, présidée par le Chanoine Mielle, vicaire général honoraire du diocèse de Langres et présentant chaque fois en couverture un croisé en armure dont l'écusson porte l'inscription « Famille, Dieu, Patrie », une revue pour patronages, publie dans son numéro d'octobre 1932 une chanson *Marianne*, de Max Poultly sur une musique de L. Martenot. En voici le refrain :

« Marianne, Marianne,
Vraiment, c'est un' bell' femme
Portant ma foi, fort bien
Son p'tit bonnet phrygien ! »

Marianne n'a ici qu'un seul défaut, qu'on lui pardonne volontiers, c'est que :

« Certes Marianne est dépensière
Et aux Français coûte un peu chèr...e
Mais ell' est femm' que voulez-vous :
Au lux' ell' prend facil'ment goût !
Du rest' ell' est si sympathique... »

On est loin de la Marianne début de siècle fustigée par les fougueux jeunes de l'Action française, bientôt organisés en Camelots du roi, avec leur chanson-phare intitulée *Quand on pendra la gueuse au réverbère* :

« À bas la Marianne
La fille de Bismarck
La France est à nous, la France de Jeanne d'Arc »

(Paroles de M. Magnier sur l'air
des *Pioupious d'Auvergne*).

Et les différents couplets de cette chanson s'en prenaient aux « Youpins », aux « métèques », aux francs-maçons et aux députés...

Certaines des chansons à Marianne, avec leurs partitions, se trouvent dans la collection réunie au fil des ans par l'humoriste Pierre Bonte, collection acquise par le Sénat et l'Assemblée nationale et souvent présentée en expositions itinérantes. Ce journaliste a rappelé les raisons de son engouement puis de son engagement pour Marianne, personnage qu'il avait si souvent rencontré à l'occasion de ses déplacements à travers la

France pour l'émission radiophonique « Bonjour Monsieur le maire ». Le point de départ en est la première exposition sur Marianne (une quarantaine de bustes, tous différents) qu'il organise à Paris en 1972 au Cercle Républicain, avec la collaboration de nombreux maires. Le Vatican venait de supprimer plusieurs saints et saintes, dont sainte Marianne, dans un « toilettage » justifié en l'occurrence puisqu'il ne s'agissait que de l'association, en prénom composé, de Marie et de sa mère Anne, chacune des deux maintenue bien évidemment dans le calendrier liturgique. Mais c'était là faire peu de cas du culte, fervent ou amusé, rendu par les républicains français à leur Marianne, d'où, en réplique humoristique, un peu potache, cette exposition de bustes qui connut un vif succès auprès d'un public toujours attaché au personnage.

Contrairement à ce que certains craignaient et déjà annonçaient, la figure de Marianne n'a pas disparu des pièces de monnaie françaises de l'euro. Une Marianne entourée des douze étoiles de l'Europe, figure sur les centimes d'euro, de un à cinquante, en « Semeuse » modernisée ou en tête coiffée d'une ébauche de bonnet phrygien. Soulignons cependant que les pièces de monnaie en argent ou en or (à valeur scripturale de 5, 10, 50 et 500 euros) frappées par la Monnaie de Paris et mises en circulation en 2008 et 2009 donnent une *Semeuse* modernisée qui a fait volte-face et marche désormais non plus vers la gauche mais vers la droite. Changement symbolique ou simple erreur d'un ouvrier médailleux ayant pris un négatif pour positif quand, au même moment, « France » remplace à nouveau « République Française » ou « RF » sur les timbres postaux, tout comme sous le mandat présidentiel de Giscard d'Estaing...

Bibliographie

- AGULHON M. 1979, *Marianne au combat, l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Éd. Flammarion.
- AGULHON M. 1989, *Marianne au pouvoir, l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Éd. Flammarion.
- AGULHON M. 2001, *Les Métamorphoses de Marianne de 1914 à nos jours, l'imagerie et la symbolique républicaines*, Paris, Éd. Flammarion.
- AGULHON M. et BONTE P. 1992, *Marianne, les visages de la République*, Paris, Éd. Découvertes/Gallimard (synthèse très illustrée du contenu des trois ouvrages précédents).
- LAUX C. et HORMIÈRE P. 1987, *Marianne, l'Occitane de Puylaurens*, Toulouse, Éd. Loubatières (sur *La garisou de Marianno*, première occurrence de Marianne en figuration de la République).
- LAUX C. 1990, « Guillaume Lavabre, cordonnier-poète, chansonnier sans-culotte et père de Marianne », dans *La Révolution vécue par la province*, Actes du colloque de Puylaurens (15 et 16 avril 1989) édités par le Centre

International de Documentation Occitane, p. 15-26, Béziers (compléments à l'ouvrage précédent).

- ABELÈS M. 1990, «Marianne dévoilée», *Terrain* numéro 15 (dialogue avec Maurice Agulhon).
- AGULHON M. 1994, «Marianne en 14-18», dans *Guerre et cultures 1914-1918*, sous la direction de BECKER J.-J., AUDOUIN-ROUZEAU S. et autres, Paris, Éd. Armand Colin (p. 373-384).
- AGULHON M., BECKER A. et COHEN É. (dir.) 2006, *La République en représentations. Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, en particulier les contributions d'Annie DUPRAT («La caricature, médiatrice de la figuration de la République») et de Christian LE BART («Évelyne Thomas en Marianne : polémiques autour d'une incarnation»), Paris, Éd. Publications de la Sorbonne, coll. *Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles*, n° 64.
- AGULHON M. 1997, *Coup d'État et République*, Paris, Éd. Presses de Sciences Po., coll. *Bibliothèque du citoyen*.
- Art ou politique ? Arcs, statues et colonnes de Paris*, catalogue d'exposition, Action artistique de la ville de Paris, coll. *Paris et son patrimoine*, Paris, 1999.
- AZÈMA J.-P. 1990, *1940, l'Année terrible*, Paris, Éd. du Seuil, coll. *XX^e siècle*.
- BÉRANGER P.J. de 1846-1847, *Œuvres complètes*, 3 volumes, Paris, Éd. Pélisson.
- BIRNBAUM P. 1992, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Paris, Éd. Fayard.
- BOUDE Y., «Marianne et le Président. Socio-histoire du décor municipal sous la Troisième République», communication au colloque *Un territoire de signes. Les manifestations de la symbolique républicaine de la Révolution à nos jours* (1-3/10/08), actes à paraître aux éditions Les Publications de la Sorbonne.
- CÈPÈDE F., LAFON É., DELPORTE C. et TARTAKOWSKY D. 2008, *Le monde ouvrier s'affiche. Un siècle de combat social*, Paris, Éd. Nouveau Monde, coll. *Cultur Medias*.
- CHARLE C., LALOUETTE J., PIGENET M. et SOHN A.-M. 1998, *La France démocratique. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Éd. Les Publications de la Sorbonne.
- CHAUDONNERET M.-C., *La Figure de la République. Le concours de 1848*, Éd. de la Réunion des Musées nationaux, coll. *Notes et Documents des Musées de France*, n° 13.
- CHIRON F. 1996, «Les infortunes de Marianne Bardot dans les mairies de France», journal *Le Monde* du 7 décembre 1996.
- CHOURY M. 1970, *Les Poètes de la Commune*, Paris, Éd. Seghers.
- COPIN J. 1992, *La presse et la vie politique dans l'Yonne de 1848 à 1914*, Auxerre, Éd. L'Yonne Républicaine.
- Département de l'Yonne, Conseil Général. Session d'avril 1875*, Imprimerie Albert Gallot, Auxerre, 1875 (l'installation d'un buste de la République).
- DIDIER C. (commissaire de l'exposition) 2008, *1914-1918. Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques*, catalogue d'exposition, Éd. Somogy – Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.
- DILLAZ S. 1991, *La Chanson sous la III^e République (1870-1940)*, Paris, Éd. Tallandier.

- DOIZY G. et HOUDRÉ J. 2008, *Marianne dans tous ses états. La République en caricature de Daumier à Plantu*, préface de Pierre Bonte, Paris, Éd. Coda.
- DUPRAT A. 2000, *Histoire de France par la Caricature*, Éd. Larousse (livre illustré).
- ESTHÈVE J. 1961, *La caricature et la presse sous la Troisième République*, Paris, Éd. Armand Colin, coll. *Kiosque*.
- FAVRAT G. 2008, *Au temps du fer et des Républicains rouges*, Sury-en-Vaux, Éd. AàZ Patrimoine (la Seconde République dans un village du Cher).
- FREEMAN K. 2009, *Bronzes to Bullets: Vichy and the Destruction of French Public Statuary, 1941-1944*, Stanford, Cal., États-Unis, Éd. Stanford University Press (l'ouvrage de base sur la statuaire « mobilisée »).
- GARDERET M.-C. et DURAND M., *Edme-Marie Cadoux (1853-1939) sculpteur de notre région*, catalogue de l'exposition présentée en septembre-octobre 1983 au Musée Leblanc-Duvernoy d'Auxerre.
- GEORGE J. 1989, *Histoire des maires, 1789-1939*, Paris, Éd. Plon, coll. *Terres de France*.
- GESGON A. 1970, *De Gaulle sur les murs de France*, Éd. Lyna-Paris (série de cartes postales éditée à l'occasion du Centenaire de la naissance du Général de Gaulle).
- GILMORE J. 1997, *La République clandestine (1818-1848)*, Éd. Aubier, coll. *historique* (le terme de « Marianne » n'apparaît jamais dans les documents présentés par l'auteur).
- IHL O. 1996, *La Fête républicaine*, coll. *Bibliothèque des histoires*, Paris, Éd. Gallimard.
- JOURDAN A., « L'allégorie révolutionnaire de la liberté à la république », revue *XVIII^e siècle*, n° 27, p. 503-532.
- KAUFFMANN G. 2008, *Édouard Drumont*, Éd. Perrin.
- LAPERT R. (dir.) 1984, *La petite histoire de Cheny*, Migennes, collectif publié par l'Office intercommunal des sports du Migennois (nous avons repris ce cas emblématique d'une défense de la Marianne municipale par le maire et son conseil dans « De 1870 à 1944, Marianne, icône icaunaise ? », *L'Écho de Joigny* n° 71, 2011).
- Les Bonnes Chansons Populaires, Revue mensuelle catholique littéraire, musicale, artistique et théâtrale*, n° 58, Langres, octobre 1932.
- LIRIS É., « De la République officieuse aux Républiques officielles », dans *Révolution et République. L'exception française*, sous la direction de Michel VOVELLE, Éd. Kimé, 1994 (Actes du colloque de Paris I-Sorbonne, 21-26 septembre 1992, pour le bicentenaire de la naissance de la Première République).
- Marianne, image féminine de la République*, catalogue d'exposition du Centre Culturel Français de Turin, 1989 (contributions de AGULHON M., MARIN L., VOVELLE M. et autres, dont RICHARD B. pour le bonnet phrygien).
- MARIOT N. 2007, *C'est en marchant qu'on devient président. La république et ses chefs de l'État, 1848-2007*, Montreuil, Éd. Aux lieux d'être (portraits et voyages des présidents de la République, par un politologue).
- MARTIN L. 2003, « *Le Canard Enchaîné*, un "objet politique mal identifié" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* n° 50-2, p. 73 à 91.

- MARTINET J.-C. 1995, *Clamecy et ses floteurs de la monarchie de Juillet à l'insurrection des « Marianne », 1830-1851*, Précyc-sous-Thil, Éd. de l'Armançon.
- MISTRAL F. 1995, *Mémoires et Récits*, 1906, reprint Éd. Slatkine, coll. *Fleuron* n° 25, Paris-Genève (pour le chapitre IX, La République de 1848, p. 141 et suivantes).
- Musée des Vallées Cévenoles*, correspondance sur deux Mariannes, Saint-Jean-du-Gard.
- NÉRON M.-F. et BERNARD J. 1902, *Le voyage du Président Loubet en Russie, mai 1902*, Paris, Éd. Félix Juven.
- PÉLISSIER R. et S. 1982, « La fontaine Chataigner de Bléneau, monument républicain », *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, n° 112, p. 193-210, Auxerre, 1983, article résumé par Patrick ARNOULD dans « La fontaine Chataigner à Bléneau, monument républicain », revue *Monuments Historiques* n° 144, 1986 (numéro spécial *La République*).
- PERCHET D. 2003, « Les Marianne de l'Hérault. Une forte affirmation du sentiment républicain », Wassy, *Fontes* n° 49.
- Quand Paris dansait avec Marianne, 1879-1889*, catalogue de l'exposition du Musée du Petit Palais, 10 mars-27 août 1989, Éd. Paris-Musées, Paris, 1989 (en particulier la première partie, *Marianne*, p. 1-83, par Daniel IMBERT, consacrée aux statues).
- RENAULT J.-M. 2003, *Les fées de la République. L'Histoire de la République à travers les yeux de Marianne*, Éd. Les créations du Pélican/ Vilo.
- RICHARD J.-C. et SAGNES J. 2010, dossier « Montpellier, capitale du pétainisme », Montpellier, *La Gazette* n° 1158.
- RUDELLE O. 1982, *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine, 1870-1889*, Éd. Les Publications de la Sorbonne.
- RUDELLE O. 1994, « Le général de Gaulle et la République », dans *Révolution et République. L'exception française*, sous la direction de VOVELLE M., Paris, Éd. Kimé (Actes du colloque de Paris I-Sorbonne, 21-26 septembre 1992, pour le bicentenaire de la naissance de la Première République).
- SIMONS K. 1985, *Jacques Réattu, 1760-1833, peintre de la Révolution française*, Éd. Arthéna.
- SNITER C. 2007, « La fonte des Grands Hommes. Destruction et recyclage des statues parisiennes sous l'Occupation », revue *Terrains et travaux*, n° 13, E.N.S. de Cachan, p. 96 à 118 (sur les statues républicaines fondues à Paris sous l'Occupation).
- STAINMESSE B. 1979, « Marianne rouge et Marianne tricolore », *Les Annales des Pays nivernais*, n° 24, Nevers.
- TARTAKOWSKY D. 2008, « La salle des mariages de l'hôtel de ville de Bobigny », communication au colloque *Un territoire de signes. Les manifestations de la symbolique républicaine de la Révolution à nos jours*, actes à paraître aux Éd. Les Publications de la Sorbonne.
- TCHERNOFF I., *Associations et sociétés secrètes sous la Deuxième République (1848-1851)*, Librairie Félix Alcan, coll. *Bibliothèque d'histoire contempo-*

raïne, Paris, 1905 (sur l'appellation « Marianne » pour désigner des sociétés secrètes et la République idéale des « démoc-socs » en 1848-51).

TILLIER B., *La Commune de Paris : Révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine, 1871-1914*, Paris, Éd. Champ Vallon, coll. *Époques*, 2004 (éléments préalables du même auteur et d'autres dans 48-14, *La revue du Musée d'Orsay* n° 10, printemps 2000, p. 40-103).

VALANCE G. 2000, *Hausmann le grand*, Paris, Éd. Flammarion, coll. *Grandes Biographies*.

VIGREUX M., « Les Démocrates Socialistes dans le Haut Morvan sous la seconde république, 1849-1852 », dans les *Actes de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Nevers, 5, 6 et 7 mai 1978*.

VIGREUX M., « Comportements révolutionnaires en Morvan central », *Annales historiques de la Révolution française* n° 274, 4^e fasc., oct.-déc. 1988.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr